

LETEXIER-ROUX

Camille

Année académique 2021-2022

Diplôme en Hautes Études Européennes et Internationales, Études méditerranéennes.

Mémoire

Grandir au Sénégal : l'approche holistique de l'éducation préscolaire comme priorité.

Directeur de mémoire : M. Jean-Claude Vérez.

Membres du jury : M. Jean-Claude Vérez et M. Yvan Gastaut.

Remerciements

Je tiens à remercier tout soutien ayant permis la maturation de cette recherche et la rédaction de ce mémoire.

J'adresse tout d'abord un remerciement particulier à M. Jean Claude Vérez, directeur de ce mémoire, Maître de conférences à l'Université d'Artois et Directeur du DHEEI Etudes méditerranéennes. Je le remercie pour sa disponibilité, pour son intérêt pour le travail que réalise un étudiant et sa progression, pour ses précieux conseils et nos échanges au cours de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie M. Pape Moussa Ndour, Directeur par Interim de l'Institut de Management Public de l'école de commerce SUP DE CO de Dakar, dont la connaissance et la carrière de professeur m'ont été d'une grande aide et m'ont permis de bénéficier d'une approche et d'un témoignage concrets.

Je souhaite remercier l'école élémentaire publique Samba Diéry Diallo de Dakar pour nous avoir autorisé à visiter l'établissement et à rencontrer les professeurs. Cela m'a permis de concrétiser ma réflexion, d'y apporter une expérience réelle.

Enfin, je souhaite adresser un remerciement à ma mère dont la qualité d'enseignante m'a toujours amené à m'intéresser à l'éducation, et à mes parents qui m'ont toujours soutenue dans la réalisation de projets tels.

Ces remerciements sont sincères tant ils ont contribué au processus d'écriture de ce mémoire au cours duquel l'intérêt pour l'éducation de la jeunesse des pays en développement et pour les enjeux auxquels elle est confrontée a été nourri et s'est solidifié. Celui-ci a également pris la forme d'un engagement, un sentiment qui motive réellement l'écriture.

Table des matières

Remerciements
Table des matières
Liste des acronymes
Introduction4
Partie I - L'école sénégalaise et ses défis jugés primordiaux
1- Jeunesse africaine, les enfants du monde de demain 9
2- Demande de scolarisation et Déscolarisation en hausse
3- Introduction du facteur structurel
Partie II- Le Développement de la Petite Enfance, un investissement prioritaire
durable
1- Agir dans la petite enfance ; quel intérêt ? Quel bénéfice ?24
2- L'engagement de l'État sénégalais
3- La Case des Tout-Petits, l'alternative modèle
Partie III - La multiplication des partenariats dans le cadre du cycle préscolaire. 41
1- Tradition et Modernité au cœur du développement des structures
préscolaires. 43
2- Allier responsabilité de l'État et efficacité du Privé
3- La collaboration de tous les acteurs de l'éducation au cœur d'un monde en
plein mouvement et interconnecté
Conclusion 58
Bibliographie61

Liste des acronymes

ADEA: Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique

AID : Agence Internationale de Développement

ANCTP: Agence Nationale de la Cases des Tout-Petits

ANSD : Agence Nationale de Statistique et de la Démographie

CIDE: Convention Internationale des Droits de l'Enfant

CNUDE: Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant

DPE : Développement de la Petite-Enfance

GTDPE : Groupe de Travail pour le Développement de la Petite Enfance

ODD: Objectifs du Développement Durable

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ONU: Organisation des Nations Unies

PAQUET-EF : Programme d'amélioration de la Qualité, de l'Éthique et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation

PDEF: Plan ou Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation

PIB: Produit Intérieur Brut

PIPADH : Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain

PNDIPE : Politique Nationale du Développement Intégré de la Petite Enfance

PSE: Plan Social Émergent

STN: Société Transnationale

UNESCO: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF: Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Introduction

À l'heure où les besoins et les désirs de modernité se confrontent à la tradition culturelle, religieuse voire identitaire dans de nombreux pays en développement, l'éducation des jeunes apparait particulièrement touchée par cette confrontation. Facteur d'influence parmi d'autres, l'éducation est plurielle. Dans cette étude, nous nous intéressons à un pays, celui de la *Teranga*¹, qui est attaché à ses valeurs d'hospitalité, de partage, de solidarité, à la richesse de sa propre culture et à sa stabilité politique. Le Sénégal est également un pays dans lequel de nombreux enfants n'ont pas encore la chance de bénéficier d'une éducation décente leur permettant de se développer au cœur d'une identité africaine ouverte sur un monde globalisé. Si les défis de l'éducation sont multiples, nous pensons qu'il en existe des plus urgents pour lesquels l'action du gouvernement et l'engagement de la société seraient plus efficaces pour une amélioration durable du système dans son ensemble. C'est notamment le cas à propos de la préscolarisation qui correspond aux premières années d'apprentissage. Cette priorité a guidé l'ensemble de notre réflexion et a débouché sur une recherche intitulée : "Grandir au Sénégal, l'approche holistique de la préscolarisation comme priorité".

Envisager une approche holistique signifie l'adoption d'une prise en considération globale de l'étude de la préscolarisation. Cette approche fait référence à la fois à une prise de conscience de chaque élément influent sur l'éducation des plus jeunes enfants ainsi qu'au fait de les considérer comme appartenant à un ensemble. Cette approche de l'investissement dans la petite enfance se trouve au cœur de notre recherche tant sur la forme que sur le fond : il convient d'envisager une prise en charge globale du développement de l'enfant, la participation et la coordination de divers acteurs de l'éducation, ainsi que l'investissement politique apte à diffuser et à être le gardien de cette approche holistique. L'investissement dans la préscolarisation nous paraît pertinent pour plusieurs raisons : tout d'abord, elle correspond à la période où l'enfant se construit au sein d'un environnement extérieur où tout élément, toute personne interagit. C'est la période où les bases de son développement s'établissent. Dans le cadre scolaire, elle fait

_

¹ La *Teranga* signifie en wolof "accueillir". Elle désigne l'hospitalité, la richesse culturelle, la volonté de vivre ensemble, elle définit très souvent le Sénégal.

référence aux classes des Toutes-Petites, Petites, Moyennes et Grandes-Sections. Cet investissement devient d'autant plus prioritaire que le Sénégal (et l'Afrique globalement) vont devoir faire face à un réel défi démographique : d'une part la population y est majoritairement très jeune, d'autre part, elle augmente considérablement, le tout exerçant une pression sur les systèmes d'éducation. Nous pensons enfin que cette approche holistique doit prendre en compte l'organisation et la structuration des investissements dans la Petite Enfance. Nous défendons par ailleurs le système de partenariat, soit une relation entre les acteurs concerné par cet investissement, basé sur la réciprocité, avec des responsabilités définies dans un accord contractuel et dans un but commun. Liés à l'enjeu démographique cité, le développement de la petite enfance ainsi que l'enjeu tradition et modernité au cœur des infrastructures sont aussi liés à une situation sociale, sociétale, à la richesse et à la diversité que l'on peut trouver au sein de la société sénégalaise. Donner les moyens aux enfants de recevoir une bonne éducation dès leur plus jeune âge permet de préparer de nouvelles mentalités, de donner des clefs à la société civile future, de préparer de nouveaux citoyens qui à leur tour transmettrons une éducation. Donner la possibilité, très jeune, d'activer ces réflexions du "autour de soi", de la "conscience de l'autre", c'est aussi donner de l'importance au "moi" et de partager aux enfants l'idée qu'ils puissent s'épanouir et grandir en s'ouvrant au monde, tout en gardant un ancrage identitaire. Nous envisageons de soutenir également le fait que l'investissement dans le secteur de la préscolarisation et celui des partenariats structurels entre le public et le privé peuvent être des facteurs de développement du pays dans son ensemble. Par ailleurs, il ne s'agit pas de calquer un modèle de pensée occidental sur un système sociétal et même politique d'Afrique de l'Ouest, il s'agit au contraire de se demander comment, pour un objectif universel (le droit à l'éducation pour un enfant), et à travers une société qui possède sa (ses) culture(s), son mode de vie, son histoire, concilier l'ensemble et permettre d'améliorer une situation encore critique, malgré les efforts fournis.

Nous avons par conséquent choisi de questionner ces hypothèses quant à la nécessité d'une approche holistique dans l'éducation préscolaire en trois points : 1/ En quoi l'approche holistique de la préscolarisation est une solution durable pour l'éducation d'un pays en développement au cœur d'une monde globalisé interconnecté ? 2/ Dans une

logique où l'action du secteur public nous approcherait de l'"égalité des chances" et où celle du privé nous en éloignerait, pourquoi est-il en réalité nécessaire d'envisager une autre relation entre les différents secteurs, acteurs de l'éducation préscolaire sénégalaise pour atteindre cet objectif ? 3/ Enfin, en quoi l'investissement dans la préscolarisation signifie l'établissement d'une base solide réalisant la modernité sénégalaise ?

Les problématiques de l'éducation de cette aire géographique sont riches et complexes, c'est pourquoi il a fallu restreindre notre champ d'étude et définir précisément quels étaient les éléments que nous trouvions les plus pertinents. En résulte une recherche basée sur des faits et qui établit et justifie la considération de certains enjeux comme une priorité. Nous avons construit cette étude à travers une recherche diversifiée. Celle-ci est réalisée à partir de données statistiques par exemple ou encore de rapports réalisés par le secteur public dont le gouvernement du Sénégal ; nous nous sommes intéressé à la fois à ce que l'État sénégalais communique en termes de politiques et à ses rapports sur les réalisations concrètes de ces politiques. Nous nous sommes également intéressé aux rapports effectués par des Organisations Mondiales ou des Organisations Non Gouvernementales (ONG), ainsi qu'à des articles ou thèses universitaires. Ces derniers peuvent traiter tant du secteur de l'économie du développement faisant référence aux problématiques de l'éducation, tant de la sociologie de l'éducation orientée vers la préscolarisation et surtout vers l'aire géographique choisie, de nombreux chercheurs s'étant intéressés ou à l'investissement dans la petite enfance, ou à l'enjeu entre tradition et modernité. Notre méthodologie s'est par ailleurs enrichie d'un voyage d'études à Dakar au sein duquel nous avons pu visiter des écoles et rencontrer des acteurs du cycle préprimaire et primaire. D'une grande utilité, ce fut l'opportunité d'être confrontée à la réalité du pays concerné par la recherche. Réaliser, prendre conscience du fonctionnement de la préscolarisation, des conditions dans lesquelles travaillent les élèves, les enseignants, n'est possible qu'en visualisant concrètement le milieu, en échangeant avec les acteurs du développement de l'enfant.

Afin de répondre à nos questionnements, notre recherche s'est articulée en trois temps. 1/ Nous avons d'abord choisi de poser les bases de notre problématique :

_

² Denis Clerc et Michel Dollé, 2018, "Investir dans la petite enfance, une clef pour l'égalité des chances". *Études*, Société d'édition de Revues, pages 45 à 56.

présentation de la situation des écoles au Sénégal, niveau de la demande, état de l'offre en termes structurels. 2/ Nous avons abordé ensuite le rôle de la Petite Enfance l'engagement de l'État en privilégiant un modèle, les Cases des Tout-Petits, modèle de développement de prise en charge de façon globale. 3/ Enfin, notre recherche a cherché à démontrer la nécessité de rassembler les acteurs de l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge à travers une démarche partenariale entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Cette approche holistique est le point de rencontre des différents éléments que nous souhaitons défendre au sein de notre recherche, le but étant d'étudier son indispensabilité dans le système éducatif sénégalais.

Partie I - L'école sénégalaise et ses défis jugés primordiaux.

École élémentaire publique Samba Diéry Diallo, 30 mars 2022, Dakar, Sénégal. Nous rencontrons une direction et des enseignants passionnés et investis dans leur métier. Les élèves sont sérieux, ils sont au travail. Les plus calmes sont les Tout-Petits, ce sont les plus timides aussi. Les Moyens-Sections s'exercent sur les lignes verticales et horizontales, c'est le programme de maternelle que nous avons pu connaître également. Si beaucoup d'éléments soutiennent l'universalité du système d'apprentissage d'une école maternelle, le cadre de celle-ci interpelle ; ce sont plus de 30 élèves qui remplissent la petite salle des Grandes-Sections, le premier rang étant collé au mur où se trouve le tableau. C'est une cour sans infrastructures, sans jeux, trop petite pour contenir deux classes de 30 élèves de Petites-Section ainsi que deux classes de Moyennes-Sections d'environ 25 élèves, où se passe la récréation. Les problématiques sautent aux yeux une à une, l'école sénégalaise publique fait face à un défi infrastructurel conséquent ; les établissements n'ont pas assez de moyens pour avoir des salles de classes ou des cours de récréations descentes. De plus, l'école est obligée de refuser de nombreux élèves pour ne pas surcharger les effectifs déjà trop élevés, et le nombre d'enseignants nécessaire n'est pas atteint. Pendant notre échange avec la professeure des Moyennes-Sections, nous comprenons très vite qu'il s'agit en effet d'un manque d'investissements publics contraints par le budget et que cette situation ne pourra pas résister au rythme auquel la jeunesse sénégalaise demande d'aller à l'école. Par ailleurs, l'école que nous avons eu la chance de visiter était tout de même dans de bien meilleures conditions que d'autres.

Étudier la situation de l'éducation d'un pays africain se doit d'être fait en considérant chaque enjeu dans un cadre culturel, sociétal, historique propre. Ainsi, les réponses pourront être adaptées, efficaces et durables. Néanmoins, il existe un défi principal commun à tous les pays du continent ; l'Afrique verra sa population doubler d'ici 2050. Ce défi démographique est un facteur qui fait pression sur tout autre défi pouvant toucher un pays comme le Sénégal ; celui de la santé, celui de la nutrition et celui de l'éducation, l'accroissement de la population se traduisant de façon logique par une massification de la demande de scolarisation. Pour ce premier temps de recherche, nous

souhaitons dresser le tableau de la situation des écoles au Sénégal tout en soulevant, par cet état des lieux, la nécessité d'investir et dans la préscolarisation, et dans l'aspect structurel de l'éducation sénégalaise. Nous commencerons par évoquer la relation entre le défi de l'éducation et celui démographique, dont le caractère jeune de la population. Nous avons choisi d'analyser par la suite la demande de scolarisation et précisément de préscolarisation du Sénégal, pour nous concentrer enfin sur l'introduction du facteur structurel dans la problématique posée.

1- Jeunesse africaine, les enfants du monde de demain.

Lorsque l'on parle de "population jeune", qu'il s'agisse de l'Afrique ou du Sénégal en particulier, c'est parce que la plus grande partie de la population est âgée de moins de 25 ans (cf figure n°l). Si la jeunesse constitue une telle partie de la population du pays, les systèmes dans lesquels elle est la principale concernée se doivent d'être efficaces, et de prendre en charge de façon globale son développement.

Dans la seconde moitié du XXème siècle, l'Afrique était considérée comme "en retard" face aux changements et au développement du monde, les discours pouvaient parfois être qualifiés d'"afro-pessimistes". Outre les inégalités, la pauvreté persistante, les situations politiques instables, le continent connaissait un taux de mortalité et un taux de fécondité encore très élevés ainsi que des conditions générales de vie sur le plan social, économique et sanitaire plus compliquées qu'aujourd'hui. Néanmoins, "en matière démographique, l'Afrique (...) conserve la croissance la plus rapide au monde depuis l'an 2000"³. En effet, le continent a entamé sa transition démographique. De parfaites conditions pour faire passer la population du continent africain à "plus de deux milliards d'ici à 2050 et peut-être quatre milliards en 2100"⁴ sont rassemblées ; une espérance de vie qui augmente, une baisse rapide du taux de mortalité, en particulier infantile, et un taux de fécondité qui ralentit certes, mais reste élevé. Il est vrai que l'amélioration des

³ Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2020, "La démographie de l'Afrique subsharienne au XXIème siècle, Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050." *Population*, Ined Editions, n° 75, pages 169 à 295.

⁴ John F. May, 2017, "L'Afrique face à sa démographie", *Jeune Afrique*, publié le 9 août. https://www.jeuneafrique.com/464852/societe/lafrique-face-a-sa-demographie/.

conditions de vie fait diminuer les taux de mortalité et augmenter l'espérance de vie, seulement, si les taux de fécondité et le nombre de naissances restent élevés, le phénomène logique de transition démographique risque de prendre un autre chemin. Ce chemin en question serait en effet dû aux influences des éléments culturels ou religieux entre autres qui par exemple ralentissent l'accès à la contraception, qui maintiennent parfois la polygamie comme une pratique habituelle. Dans ce cas-là un homme a alors plusieurs femmes, chacune fait plusieurs enfants, ce sont des facteurs qui interviennent dans la démographie du continent. Ces éléments socio-culturels sont à prendre en compte dans la problématique démographique, ils sont même indispensables à l'étude du phénomène et son impact sur l'éducation. Jean-François Kobiané, démographe à l'Institut Supérieur des Sciences des Populations de Ouagadougou au Burkina-Faso, estime que la croissance démographique peut être bénéfique pour le continent, mais que "pour réussir son « Dividende démographique » il faut investir massivement dans l'éducation des jeunes, (...) il faut (aussi) que le taux de fécondité recule"⁵. Le dividende démographique correspond par ailleurs à l'accélération de la croissance économique potentielle en fonction de l'évolution démographique, principalement lorsque la population active (15-64 ans) dépasse celle des personnes qui ne sont pas ou plus en âge de travailler. En cela, le défi de l'éducation est alors lié au développement du pays, un constat qui nous sera indispensable plus tard dans notre recherche. En effet, dire que la solution inévitable pour ce défi démographique est de faire de nombreux efforts dans l'éducation relève d'une question de choix, majoritairement politiques. Si les mentalités doivent être en mouvement, doivent se transformer, la mise en place de nouvelles politiques conscientes de la mission dans sa globalité, en prenant en compte par exemple cette rapide croissance démographique, est indispensable. Par ailleurs, l'étude de ces phénomènes ne doit pas négliger les disparités régionales que peut connaître le Sénégal ou les autres pays d'Afrique. Les zones urbaines ont globalement connu une meilleure évolution de leurs statistiques concernant la scolarisation, l'alphabétisation, car le niveau de vie est plus élevé. Il y a plus de faciliter à aller à l'école grâce aux moyens financiers, et une autre considération de l'école, résultant aussi sans doute de cette facilité d'accès. Les zones

-

⁵ Olivier Liffran, 2017, "Natalité africaine : le démographe burkinabè Jean-François Kobiané répond à Emmanuel Macron". *Jeune Afrique*, publié le 14 juillet. https://www.jeuneafrique.com/457519/societe/natalite-africaine-demographe-burkinabe-jean-francois-kobiane-repond-a-emmanuel-macron/

rurales sont plus pauvres et plus touchées par les phénomènes tels que l'analphabétisme, le taux d'abandon scolaire par exemple. Ce défi doit alors être pris dans un ensemble, l'action doit être plus importante dans les lieux défavorisés, souvent représentatifs d'un pays en développement. Il doit être pensé dans la durabilité, car cette jeunesse déjà majoritaire dans les sociétés africaines constitue une très grande partie de la population mondiale de demain.

La population totale du Sénégal a été estimée à plus de 16 millions d'habitants en 2020 selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD). Elle augmente considérablement car entre 1980 et 2000, c'est à dire sur une période de 20 ans, la population a augmenté de 4 millions de personnes, or, entre 2000 et 2020 soit sur 20 années également, elle a augmenté de quasiment 7 millions de personnes⁶. C'est le phénomène que connait l'Afrique dans sa globalité ; une forte augmentation de la population en peu de temps. De plus, le taux de fécondité du Sénégal en 2019 était de 4,56 enfants par femme⁷. Il est plus bas que celui du Niger s'approchant de 7 par exemple mais reste tout de même élevé.

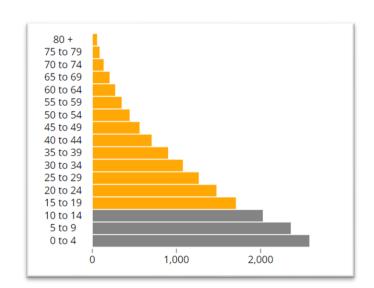


Figure $n^{\circ}l$: Population totale du Sénégal par groupe d'âge, en milliers, en 2019.

Source : Institut de Statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2019.

⁶ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, "indicateurs socio-démographiques", http://www.ansd.sn/, page consultée le 05/04/2022.

⁷ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, "indicateurs socio-démographiques", http://www.ansd.sn/, page consultée le 05/04/2022.

Nous observons qu'en 2019, les 0-14 ans représentaient 41,15% de la population, les 15-24 ans 20,33%, tandis que les 55-64 ans 4,05% et les 65 ans et plus 3,02%. Comme nous l'avons évoqué en amont, plus de 50% de la population a moins de 25 ans. La plus grande majorité a entre 0 et 14 ans, ce qui fait de cette question démographique le principal facteur des défis auxquels font face les écoles maternelles et primaires du pays. Le fait que la population d'un pays ou d'un continent en l'occurrence soit si jeune agit sur les problématiques de développement. Cette croissance rapide influe directement sur la qualité de l'enseignement que les enfants recevront, sur les conditions matérielles dans lesquelles ils étudieront dès leur plus jeune âge. Cette influence est d'ailleurs considérée comme durable, car le nombre d'élèves par classe augmente tout au long du cursus scolaire, et les jeunes doivent par la suite trouver un emploi, un temps où la demande augmente considérablement aussi. Ainsi, permettre la scolarisation à l'ensemble de cette jeunesse et améliorer le système d'éducation dans sa globalité est d'autant plus urgente à cause de cette pression démographique et du caractère jeune de la population. La durabilité doit alors être indispensable et au cœur des solutions à trouver. Dans un premier temps, cette pression démographique agit directement sur la demande de scolarisation, cette dernière ayant été constatée de plus en plus haute chaque année.

2- Demande de scolarisation et Déscolarisation en hausse.

La scolarité obligatoire au Sénégal dure 11 ans, elle début à l'âge de 6 ans et se termine à l'âge de 16 ans. Le Préscolaire aussi appelé Préprimaire concerne les 3-5 ans, le Primaire les 6-11 ans, le Secondaire les 12-18 ans et le Supérieur les 19-23 ans. Afin de mesurer le degré de fréquentation du cycle scolaire, nous utilisons le taux brut de Scolarisation. Il est égal au rapport entre le nombre total d'inscrits indépendamment de l'âge sur la population scolarisable à ce cycle. Outre le taux brut de scolarisation, les études statistiques ont également été capables d'observer la demande de scolarisation, c'est à dire le nombre d'enfants en âge d'être scolarisé qui fait la demande d'entrer, d'être inscrit dans un établissement scolaire. L'ensemble de ces données relatives à la

scolarisation du Sénégal nous permet de faire le constat de plusieurs éléments indispensables à notre recherche dans sa globalité.

Au Sénégal, le taux brut de scolarisation du primaire dépasse les 80% tandis que le taux net est d'environ 74%, le taux brut en secondaire est de 45% environ quant au taux net, il dépasse tout juste les 30%8. En effet, la première remarque que nous nous devons de faire est celle de la différence entre le taux brut et le taux net. Le taux brut prend en compte les redoublants, c'est pour cela qu'il parait élevé. Le taux net prend en compte seulement les "nouveaux inscrits". Les différences entre taux brut et taux net sont des preuves directes du taux de redoublement et du taux d'abandon. Selon l'Agence Nationale de Statistiques et de la Démographie du Sénégal, "les taux de promotion les plus élevés sont ceux du CP (92,1% en 2017 et 91,7% en 2018) et du CE2 (91,9% en 2017 et en 2018). De plus, "l'abandon scolaire (...) touche plus les élèves du CM2 avec (un taux de) 23,2% en 2018. (...) Pour ce qui est du redoublement, il est plus fréquent pour les niveaux CM2 et CE2"9. Par ailleurs, au Sénégal, les élèves de CM2 doivent passer un examen de fin d'année pour entrer au collège, l'échec à cet examen peut aussi expliquer le fort taux de redoublement à ce niveau.

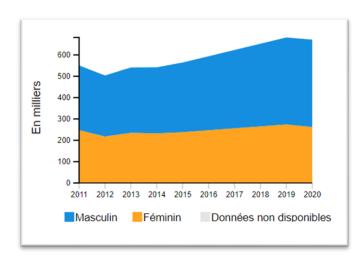


Figure n°2: Nombre d'enfants non scolarisés au Sénégal.

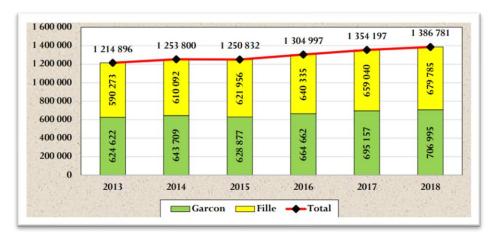
Source: Institut de statistiques de l'UNESCO. 2019

⁸ Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique, 2020, rapport "Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018".

⁹ Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique, 2020, rapport "Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018".

Si, dans une logique de pression démographique, il y a de plus en plus d'enfants qui entrent à l'école mais également de plus en plus d'enfants non scolarisés, cela est révélateur de l'urgence à améliorer sans cesse et durablement le système éducatif dans son ensemble. Le système sénégalais se trouve face à des problématiques d'abandon scolaire, de redoublement, de difficulté d'accès pour les personnes en milieux ruraux défavorisés. Pour contrer les problématiques d'accès, l'État doit faire des choix politiques en ciblant de façon précise où les besoins sont les plus importants. Il s'agit ensuite de mobiliser des moyens financiers, de mobiliser des enseignants, de pourvoir offrir des infrastructures et de convaincre également la population de l'offre qui est proposée. Autrement dit, celle-ci se doit de correspondre aux besoins, aux demandes de la société dont il est question. Nous aborderons cela de façon plus poussée au cours de notre recherche. En ce qui concerne le redoublement, le défi relève d'une problématique plus infiltrée dans le système, qui s'observe au fil du temps et dans différents niveaux. En cela, l'État doit réfléchir à agir le plus tôt possible, pour construire des bases solides et réduire au fur et à mesure ce redoublement. Il s'agira de la même dynamique dans l'action pour contrer l'abandon scolaire ; la meilleure façon d'agir est d'essayer de mettre les enfants en situation d'égalité en termes d'apport en connaissances, en outils pour l'avenir, et le meilleur moment pour agir est le plus tôt possible. Nous comprenons ainsi pourquoi il est important à présent de se concentrer sur la situation préscolaire du Sénégal, afin d'établir, au cours de la suite de notre recherche, en quoi elle constitue une priorité pour le pays.

Figure $n^{\circ} 3$: Évolution de la demande de préscolarisation entre 2013 et 2018 au Sénégal.



Source : Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie du Sénégal (ANSD).

Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

Nous observons ainsi une réelle augmentation de la demande de préscolarisation depuis 2013, et cela devrait logiquement continuer d'augmenter. Par ailleurs, en 2018, la demande potentielle de préscolarisation montre une prédominance légère chez les garçons (cf figure $n^{\circ}4$). En fonction de la région, il y a moins de filles en demande que de garçons, excepté dans la région de Louga. Cette demande de préscolarisation représente 17% à Dakar sur la demande globale, tandis que la demande à Kedougou représente 1% 10. Nous avons abordé le fait de devoir agir en essayant de placer les enfants du pays dans une situation d'"égalité", d'un point de vue d'offre, d'apport et donc d'accessibilité. Si la demande de préscolarisation est plus élevée dans une région plutôt qu'une autre, c'est sans doute pour plusieurs raisons. En plus d'une mentalité plus attachée à l'école, à la scolarisation, la société d'un lieu où la demande est plus forte a également plus de moyens, et surtout, plus de choix. Dans d'autres régions, les familles n'ont pas le choix, et ce manque d'accès est dû principalement au manque de structures qui s'ajoute à la difficulté financière empêchant d'investir dans l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge. Nous pouvons observer cela à partir de la figure suivante ; la demande potentielle est bien plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Figure $n^{\circ} 4$: Répartition de la demande potentielle de préscolarisation par région en 2018

Région	Garçon	Fille	Total	
Dakar	117 382	116 303	233 685	
Diourbel	90 602	81 385	171 987	
Fatick	44 687	41 846	86 533	
Kaffrine	38 658	35 594	74 252	
Kaolack	57 979	52 517	110 496	
Kédougou	9 122	8 865	17 988	
Kolda	39 189	38 002	77 191	
Louga	37 082	43 726	80 809	
Matam	36 960	35 175	72 135	
Saint-Louis	45 910	43 497	89 406	
Sédhiou	27 951	27 123	55 075	
Tambacounda	43 423	41 843	85 267	
Thiès	88 749	85 529	174 279	
Ziguinchor	29 302	28 379	57 681	
Sénégal	706 995	679 785	1 386 781	
Minimum	9 122	8 865	17 988	
Maximum	117 382	116 303	233 685	

Source: ANSD. Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

¹⁰ Ministère de l'Education nationale du Sénégal, Direction de la planification et de la réforme de l'éducation, 2018, "Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE)."

En effet, si la demande est forte, si les établissements sont manquants ou ne peuvent pas se permettre d'accepter plus d'enfants que ceux qu'ils ont déjà, tous les jeunes enfants en âge d'être préscolarisé ne le sont pas forcément. Le plus grand défi pour les enfants de 3-5 ans est par conséquent celui d'obtenir une place en petite section. C'est en quoi, après avoir observé la demande potentielle de préscolarisation, nous nous devons d'analyser le taux de préscolarisation, cela nous permet de justifier nos propos, et surtout d'évoquer le fait que la demande est certes élevée, mais que la scolarisation en elle-même, malgré son évolution positive également, laisse derrière elle de nombreux enfants âgés de 3 ans sans préscolarisation. Par exemple, les taux d'accès de Dakar ou de Louga dépassent le taux national tandis que celui de la région de Kaffrine ne dépasse pas les 10% (*cf figure n*°5).

Figure n°5: Taux brut d'accès en petite section en 2018

Région	Garçon	Fille	Total
Dakar	29,3%	30,6%	29,9%
Diourbel	6,4%	9,6%	7,9%
Fatick	10,6%	11,8%	11,2%
Kaffrine	4,5%	6,9%	5,6%
Kaolack	8,2%	10,2%	9,1%
Kédougou	15,8%	16,2%	16,0%
Kolda	11,7%	11,9%	11,8%
Louga	57,0%	53,2%	54,9%
Matam	5,8%	7,6%	6,7%
Saint-Louis	13,7%	16,5%	15,0%
Sédhiou	14,8%	15,2%	15,0%
Tambacounda	11,7%	12,8%	12,2%
Thiès	16,5%	18,7%	17,6%
Ziguinchor	36,7%	37,2%	37,0%
Sénégal	17,1%	19,2%	18,1%

Source : ANSD. Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

L'évolution de effectifs en préscolaire connait une bonne augmentation depuis 2013¹¹, cependant nous remarquons que certes l'effectif des garçons augmente, mais reste toujours moins élevé que celui des filles. Dans le niveau de demande potentielle de scolarisation en élémentaire (6-11 ans), la demande de scolarisation est plus faible chez

¹¹ Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, Direction de la planification et de la réforme de l'éducation, 2018, "Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE)".

16

les filles pour beaucoup plus de régions, mais finalement le taux brut de scolarisation est également plus élevé chez les filles que les garçons dans l'élémentaire¹². Si nous avons décidé d'établir une présentation du système scolaire sénégalais qui met en avant certaines problématiques plus que d'autres, nous nous devons d'évoquer la répartition de cette scolarisation en fonction du sexe. Au même titre que dans de nombreux pays en développement, le Sénégal compte plus de filles analphabètes que de garçons ; 62,3% de femmes sont analphabètes, contre 46,3 % des hommes, le taux d'analphabétisme général étant proche de 55% selon l'ANSD. Néanmoins, nous observons qu'au Sénégal le taux de scolarisation, quel que soit le niveau, est toujours plus élevé chez les filles que les garçons, excepté dans quelques régions comme Louga. L'explication est avant tout démographique ; en effet le Sénégal possède, en plus d'une population jeune et qui s'accroit, une population féminine plus élevée que celle des garçons.

Si l'étude de la demande de préscolarisation dans une certaine globalité se trouve indispensable à la suite de notre recherche, nous faisons également le choix d'observer sa répartition structurelle, celle-ci agissant sur la situation du système éducatif sénégalais et également sur l'apprentissage que recevront les plus jeunes enfants du pays.

3- Introduction du facteur structurel.

Un établissement scolaire fonctionne de manière différente s'il est d'ordre public, d'ordre privé, communautaire ou confessionnel par exemple. En effet, nous nous devons de rendre compte de la répartition structurelle des établissements préscolaires sénégalais car cela nous informe sur l'offre éducative disponible pour les plus jeunes enfants du pays et sur l'engagement de l'État. Le simple fait d'observer ces chiffres peut nous montrer que, comme dans beaucoup de pays africains, lorsque l'investissement de l'État faiblit, la prolifération d'établissements alternatifs non dépendants de l'État a lieu.

_

¹² Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, Direction de la planification et de la réforme de l'éducation, 2018, "Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE)".

Au Sénégal, nous observons, en plus des écoles publiques, les écoles privées, ainsi que les écoles dites "communautaires" ou "associatives". Ces dernières sont totalement autonomes, elles sont gérées par les communautés qui décident de créer des écoles par leurs propres moyens soit par des dons, les moyens des parents, parfois les communes acceptent d'aider également. Nous évoquerons le fonctionnement de ces établissements de façon plus précise au cours de notre recherche. Ce sont des écoles qui ont vu le jour tout d'abord en réponse au manque de moyens présents dans les établissements publics, en réponse au manque d'établissements publics, notamment dans les zones les plus défavorisées le plus souvent. Cela peut concerner des périphéries de grandes villes ou les zones rurales par exemple. On distingue également les structures par le critère de "formel" et d'"informel", nous verrons plus tard qu'il existe également une offre "non-formelle". L'offre éducative formelle concerne simplement les établissements publics et les établissements privés ainsi que les structures d'écoles "franco-arabes" introduites par l'État proposant un enseignement bilingue. Ce sont des établissements sous contrôle de l'État. Les établissements qui offrent une éducation dite "informelle" sont classés au Sénégal comme les suivants ; des établissements d'enseignement religieux comme les écoles "arabo-islamiques", non agrées par l' État ne transmettant aucun programme officiel, les "écoles communautaires de base" qui prennent en charge les enfants non scolarisés de 9 à 14 ans pour leur offrir une éducation "de base", et les classes d'alphabétisation, des initiatives dirigées par les Organisations Non Gouvernementales ou des organisations communautaires de base par exemple. La différence entre une structure formelle et une structure non-formelle se trouve donc dans la place que l'État occupe dans l'organisation et le fonctionnement de ces établissements. L'évolution de ces structures dans le cadre du cycle préscolaire témoignent de cette implosion démographique conséquente et démontre une répartition territoriale disparate.

Figure n° 6 : Répartition des structures du préscolaire par statut et selon l'académie en 2018.

Académie	Total	Public		Com/Ass		Privé	
	structures préscolaire	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Dakar	412	41	9,95%	6	1,5%	365	88,6%
Diourbel	164	70	42,68%	31	18,9%	63	38,4%
Fatick	144	84	58,33%	14	9,7%	46	31,9%
Kaffrine	56	50	89,29%	1	1,8%	5	8,9%
Kaolack	132	78	59,09%	15	11,4%	39	29,5%
Kédougou	49	35	71,43%	12	24,5%	2	4,1%
Kolda	174	138	79,31%	20	11,5%	16	9,2%
Louga	296	106	35,81%	156	52,7%	34	11,5%
Matam	65	63	96,92%	1	1,5%	1	1,5%
Pikine-Guédiawaye	487	25	5,13%	49	10,1%	413	84,8%
Rufisque	177	22	12,43%	0	0,0%	155	87,6%
Saint-Louis	204	139	68,14%	5	2,5%	60	29,4%
Sédhiou	212	93	43,87%	107	50,5%	12	5,7%
Tambacounda	146	112	76,71%	12	8,2%	22	15,1%
Thiès	424	149	35,14%	75	17,7%	200	47,2%
Ziguinchor	311	197	63,34%	37	11,9%	77	24,8%
Sénégal	3453	1402	40,60%	541	15,7%	1510	43,7%

Source: ANSD. Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

Seule l'académie de Dakar et les académies de ses alentours comportent plus d'établissements privés que d'établissements publics tandis que le reste du pays connais la situation inverse, il est plus desservi en structures préscolaires publiques que privées. La région de Dakar compte plus de 300 écoles préscolaires privées, environ 40 structures publiques et 6 communautaires, en revanche, dans la région de Louga ou le niveau de vie est plus faible, ce sont les écoles communautaires qui sont les plus nombreuses. Par ailleurs, de façon générale, les établissements du préscolaire sont plus présents en zone urbaine qu'en zone rurale, Dakar en compte 412 et Kaffrine, 56. Cela est inévitablement dû aux raisons que nous avons pu aborder précédemment, si les populations rurales ont moins de moyens que les populations urbaines, elles ne sont pas en capacité d'offrir à leur enfant une préscolarisation dans un établissement privé. Néanmoins, pour le pays dans son ensemble, le nombre de structures préscolaires privées est légèrement plus élevé que celui des écoles publiques, et le taux d'écoles communautaires/associatives est tout de même de 15%. Le Sénégal comportait 3453 structures préscolaires en 2018. En termes de chiffres, cela semblerait "raisonnable" par rapport à la population sénégalaise.

Cependant, la demande est de plus en plus forte, les établissements privés ont proliféré, et l'offre publique n'est pas assez présente, cela ne peut pas arranger la problématique qui s'offre à nous qui est plutôt de l'ordre de la répartition. C'est pourquoi il est judicieux d'envisager de réorienter les efforts gouvernementaux vers le développement de l'offre préscolaire dans ces milieux

Enfin, étudier la problématique d'éducation d'un pays touchée par une pression démographique nous oblige à évoquer l'aspect quantitatif de la question. Autrement dit, il s'agit d'observer le nombre d'élèves par classe en préscolaire pour comprendre que ces dernières semblent insuffisantes pour assumer des apprentissages de qualité et surtout, pour offrir ces apprentissages à l'ensemble de la jeunesse sénégalaise. Nous avons évoqué plus tôt la situation de l'école publique Samba Diéry Diallo de Dakar qui se devait de refuser des élèves à chaque rentrée, faute de place dans les classes dont les effectifs sont parfois déjà trop élevés. Beaucoup d'écoles se trouvent dans cette situation ou, ne pouvant pas refuser les élèves, se retrouvent avec des classes dont l'effectif est beaucoup trop élevé (cf figure n°7).

Figure n° 7 : Ratio enfants/groupe pédagogique en 2018, selon le statut et par académie au préscolaire.

Académie	Public	Privé	Com/Ass	Total
Dakar	29	25	24	25
Diourbel	27	26	30	27
Fatick	25	24	31	25
Kaffrine	30	23	15	29
Kaolack	29	30	16	28
Kédougou	30	27	27	3(
Kolda	30	26	31	29
Louga	25	24	75	4(
Matam	29	70	10	29
Pikine-Guédiawaye	25	18	24	19
Rufisque	29	20		21
Saint-Louis	24	23	21	24
Sédhiou	34	24	28	31
Tambacounda	30	32	32	3(
Thiès	28	25	19	25
Ziguinchor	26	27	23	26
Total général	28	23	32	26

Source : ANSD. Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

Le Ratio national moyen public et privé confondu est de 26 enfants par groupe pédagogique, les structures préscolaires tentent de respecter ce ratio, malheureusement, nous remarquons qu'il est difficile pour les structures ou d'atteindre cette norme, ou de se limiter et de la respecter. Le secteur public a un ratio national de 28 élèves, il n'est pas "atteint' dans 6 académies, tandis qu'il est largement dépassé dans d'autres. Dans le secteur privé, le ratio fixé est de 23 élèves. Ici aussi, le respect de cette norme est difficilement atteignable, l'académie de Katam compte une moyenne de 70 élèves par exemple. Ce dernier élément d'analyse nous est aussi indispensable, car il s'ajoute à la problématique d'une offre insuffisante en termes d'établissements et donc d'ouvertures de nouvelles classes pouvant et accueillir les enfants de plus en plus nombreux, et dégager les autres établissements préscolaires du "surplus" de nouveaux inscrits. Le nombre d'enfants par classe est un facteur important qui agit sur la capacité des élèves à apprendre dans de bonnes conditions, sur la capacité de l'enseignant à faire correctement ses cours, ses ateliers, ses activités d'éveil en l'occurrence, et sur la qualité du système éducatif préscolaire dans son ensemble.

L'étude de ces données nous a permis d'avoir une vision à la fois globale des écoles sénégalaises et une vision orientée vers les problématiques que nous estimons primordiales. La population du Sénégal étant extrêmement jeune et augmentant considérablement, les effectifs dans les établissements préscolaires sont de plus en plus importants, les structures privées se sont développées à tel point qu'elles sont plus nombreuses que les structures publiques dans l'offre préscolaire. En outre, si les filles continuent d'être de plus en plus inscrites à l'école, l'alphabétisation et l'éducation des femmes des générations futures auront un effet positif sur le développement du pays. La suite de notre recherche consacrera par ailleurs un temps à cette hypothèse. Gardons à l'esprit que la première raison pour laquelle il y a plus de filles que de garçons inscrits à l'école est avant tout d'ordre démographique, quantitatif. L'augmentation de demande de préscolarisation est elle aussi positive pour l'amélioration de l'éducation factrice de développement ; la scolarisation n'étant obligatoire qu'à partir de 6 ans, si la demande d'inscription d'un enfant en Petite ou Toute – Petite Section augmente, il s'agit peut-être à un moment donné d'une volonté de la part des familles. Nous verrons toutefois qu'il s'agit peut-être d'une augmentation de l'offre scolaire et préscolaire notamment.

Cependant, si certaines données sont en effet signe d'espoir, si certaines nécessités semblent avoir été prises en compte, comment expliquer que l'école publique Samba Diéry Diallo accueille ses élèves de tout-petits dans une pièce d'environ 9 mètres carrés, sans réel matériel ? Comment expliquer que les professeurs en classe de maternelle n'aient pas d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles pour des effectifs d'une trentaine d'élèves ? Si notre interprétation de ces données a pour but d'avoir une visée positive et porteuse d'espoir, il s'agissait ici de faire un état des lieux de la situation des établissements scolaires, en particulier préscolaires du Sénégal. L'engagement du gouvernement pour l'Éducation se serait certes affirmé à travers plusieurs projets, par exemple, le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Ethique et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF) est un programme lancé en 2013 pour un projet jusqu'en 2025. La fin de la première phase de ce programme correspond à l'année d'adoption de l'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD), le quatrième ODD concernant l'éducation. Seulement, nous avons pu constater de façon concrète, par une observation de terrain, que l'engagement de l'État sénégalais dans l'éducation préscolaire semblait avoir des limites. L'objectif serait alors à présent de connaître les ambitions politiques concrètes du secteur public vis-à-vis de la préscolarisation au Sénégal, qu'il s'agisse de l'investissement dans le développement de la petite enfance comme de l'investissement dans le cadre structurel de ce secteur de l'éducation.

Partie II- Le Développement de la Petite Enfance, un investissement prioritaire durable

"Après vingt-cinq ans d'études et d'observations, sur terrain (...) et d'examen attentif des étudiants universitaires qui en proviennent, nous avons acquis la conviction profonde que, chaque fois que s'ouvre dans un pays en développement un centre d'éducation préscolaire (...) on crée une véritable pépinière de talents..."

Gilbert de LANDSHEERE¹³

Les 1000 premiers jours d'un enfant représentent une période clef de la construction, de l'épanouissement et du développement de l'individu qui constituera la société civile de demain¹⁴. C'est une période où le cerveau humain se développe de façon extraordinaire, l'enfant est sensible au milieu dans lequel il grandit, il vit ses premières expériences qui influenceront durablement le reste de son développement. Dans les sociétés occidentales, l'attention portée sur ces 1000 premiers jours s'est développée de façon très importante, jusque dans les programmes politiques. En 2020 la France a inscrit cette question dans l'action du gouvernement, publiant ainsi un rapport, "légitimant un investissement le plus précoce possible dans cette période" ¹⁵. Cette conception du développement de la petite enfance est centrée sur le fait de pouvoir, en tant que parents, accompagner le plus tôt possible son enfant, s'investir et prêter attention à un développement harmonieux. Sans vouloir considérer des objectifs similaires dans une société africaine d'un pays en développement où les schémas familiaux, les modes de vie, les priorités diffèrent, le développement tout enfant de 0 à 6 ans se base sur des apprentissages dits universels, communs. Cependant, la réalité doit évidemment aussi être

¹³ Pépin Faye, 2014, "De l'éducation préscolaire au Sénégal", Editions Publibook, 112 pages.

¹⁴ Ministère français des solidarités et de la santé de France, 2019, "Les 1000 premiers jours, là où tout commence". https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-lenfance/1000jours/. Page consultée le 10/05/2022.

¹⁵ Ministère français des solidarités et de la santé, 2019, "Les 1000 premiers jours, là où tout commence" https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/

considérée dans la façon de concevoir l'investissement dans le développement des jeunes enfants, les familles au Sénégal ont plus d'enfants ou se trouvent dans une situation de pauvreté multidimensionnelle telle que les questions relatives aux 1000 premiers jours de l'enfant ne sont pas prises en compte de la même manière. Il est préférable de penser l'investissement dans le développement de la petite enfance en conciliant des objectifs universels en termes de droits de l'enfant avec des objectifs propres au pays, prêtant grande attention à la demande de la société civile ainsi qu'à l'identité culturelle. Construire des espaces de préscolarisation, c'est accompagner l'enfant dans ce développement. C'est un milieu où l'enfant doit trouver la confiance en soi et dans les autres, qui doit dépasser le cadre de la famille. Il doit y trouver une socialisation, c'est à dire la relation avec autrui ainsi que le respect de normes, et y développer le langage, les premiers calculs, ainsi que sa créativité. Si l'investissement dans la préscolarisation doit concilier les objectifs cités précédemment, il doit trouver également une raison d'exister en tant que priorité dans un pays en développement.

Dans ce chapitre, nous commençons par analyser le rôle primordial de l'investissement dans le développement de la petite enfance qui peut se révéler être un facteur d'égalité et de développement au Sénégal. Nous étudions par la suite l'attitude de l'État Sénégalais face à ce constat à travers ses décisions politiques concernant la population des jeunes enfants. Enfin, nous nous penchons sur un des investissements prioritaires de l'État en termes de développement de la petite enfance ; les solutions alternatives comme les Cases des Tout-Petits. Il s'agit d'un modèle à améliorer, diffuser au-delà du Sénégal au vu de la cohérence du projet avec les enjeux des pays africains en termes d'éducation.

1- Agir dans la petite enfance ; quel intérêt ? Quel bénéfice ?

Durant les premières années de sa vie, l'enfant commence à réagir par rapport à son environnement, à former ses rêves, son imagination, il commence à construire sa personne. Nous avons pour habitude d'évaluer l'intelligence, les aptitudes avec des tests

de Quotient Intellectuel par exemple, laissant trop souvent de côté les *habiletés sociales*¹⁶, la formation d'un esprit critique propre, des capacités autres permettant aussi la réussite. Empêcher le développement de ces multiples capacités qu'il est nécessaire de stimuler au plus jeune âge place l'enfant dans une situation de manque, voire de discrimination, d'inégalité. L'enfant est prédisposé, dès la naissance, à pouvoir développer ces facultés, ces capacités, et les premiers obstacles à ce développement sont dus à un facteur sanitaire comme la malnutrition, la maladie, ou à un facteur économique. L'investissement dans le développement de la petite enfance doit faire face et doit être une réponse à ces obstacles, c'est un engagement pour lequel les résultats sont durables, s'observent au cours de toute une vie. "L'éducation préscolaire participe à une transformation positive de la société (...) (les enfants) pourraient ainsi être des vecteurs, dans leur famille, d'habitudes et d'attitudes positives susceptibles de modifier les tares de la société". Investir dans l'offre préscolaire permet de réduire les possibilités de décrochage scolaire, permet de diminuer les risques de retard de l'élève aussi.

Les premières années d'un enfant sont les plus importantes pour poser les bases des apprentissages, et cela a un effet sur le reste de la vie de l'individu, dans sa réussite scolaire mais également professionnelle. La question des *habiletés* évoquée plus haut est défendu par l'économiste James Heckman de la façon suivante ; la conception statique des prédispositions aux *habiletés* empêche un bon investissement dans le développement de l'enfant. "Les habiletés de base peuvent être modifiées", elles ne sont pas déterminées complètement dès le plus jeune âge, elles s'acquièrent au fil du développement¹⁸. Nous considérons ici que ce concept d'habilités fait échos à celui des *capabilities* de l'économiste indien Amartya Sen, s'appliquant également à un besoin de développer de façon durable l'investissement dans la petite enfance. Cela permettrait aux individus de posséder, dès leur plus jeune âge, des clefs pour développer de façon précoce leurs *capabilities*, indispensables à leur émancipation future. Le concept d'Amartya Sen se

-

¹⁶ habiletés sociales: ensemble d'aptitudes permettant de communiquer et d'être en relation avec les autres, d'interagir avec eux de façon appropriée à la situation. 2013, dans *Fostering and Measuring Skills: Interventions That Improve Character and Cognition* l'économiste James Heckman remet en question la façon dont les politiques de l'éducation considèrent les habiletés sociales, c'est à dire de façon statique. Heckman pense que ces habilités peuvent s'établir à travers plusieurs situations d'apprentissage et que les habilités précoces (donc favorisées par la préscolarisation) favorisent le reste des apprentissages futurs.

¹⁷ Pépin Faye, 2014, "De l'éducation préscolaire au Sénégal", Editions Publibook, 112 pages.

¹⁸ James Keckman et Tim Kautz, 2013, "Fostering and Measuring Skills: Interventions That Improve Character and Cognition", working paper pour National Bureau of Economic Research

focalise sur la réalisation de l'individu par ses actions, ses façons d'être et sur la liberté de les réaliser. Permettre cela à un enfant dès son plus jeune âge se révèle utile sur le long terme, d'autant plus que Sen développe cette théorie en visant à analyser la pauvreté, l'inégalité, le développement¹⁹. Contrairement à une approche économique plus habituelle qui considère le niveau de richesse à travers des critères matériels, de revenus, Sen considère que la richesse d'un pays ne se mesure pas seulement avec le Produit Intérieur Brut (PIB), il considère le niveau de richesse par la liberté et la possibilité que l'individu a de faire des choix au cours de sa vie. Nous pouvons penser que cette conception de la richesse et le concept de *capabilities* à un rapport avec ce que Heckman appelle des *habiletés*, ce dernier affirmant que l'éducation préscolaire se doit de développer chez le jeune enfant autre chose que les connaissances en langage, calcul, ou motricité comme la socialisation, l'autodiscipline, ce qui permet aussi d'avoir la liberté de choisir. Développer des aptitudes à vivre en communauté, pouvoir réaliser ses propres choix et son propre avis dès le milieu préscolaire est primordiale, jusque dans une vision à portée économique du développement de la petite enfance.

L'espace préscolaire est le moment et le lieu idéal pour assurer, sur une base d'égalité des chances, l'acquisition des clefs cognitives, des habiletés sociales, des bases d'apprentissages aux sociétés futures. Il s'agit de donner la possibilité aux enfants d'être en situation d'égalité en termes de connaissances apportées. Par exemple, à leur arrivée en classe de CP, année où ils doivent apprendre à lire, écrire et compter, ils auront tous bénéficier des stimulations nécessaires jusqu'à leurs six ans pour pouvoir débuter ces apprentissages. A partir de cela, investir dans la petite enfance, dans la préscolarisation, c'est diffuser au travers de la société des opportunités d'égalité. L'école est le lieu extrafamilial où chaque enfant devient un individu, c'est le premier endroit que l'enfant trouve lorsqu'il doit apprendre, seul, à interagir avec son environnement, à se socialiser, se construire des idées, à s'inventer et se réinventer. C'est en en effet également un lieu de "seconde chance" pour ceux qui naissent dans une famille qui n'a pas le temps ou les moyens de prêter attention à ce développement. Multiplier, diversifier, et surtout donner accès à l'offre de préscolarisation permettrait d'établir une égalité des chances aux plus

_

¹⁹ Amartya Sen, 2003, "Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté", Paris, Édition Odile Jacob.

jeunes de la société sénégalaise, peu importe les directions qu'ils prendront plus tard au cours de leur vie.

Outre cette égalité des chances en termes de "moyens apportés" pour les enfants dès leur plus jeune âge, nous pouvons également considérer l'investissement dans la petite enfance comme la clef pour le développement d'un pays. Nous entreprenons de voir ici un effet sur l'emploi, en particulier des femmes, et quelque part d'une réduction de la pauvreté des familles. Au-delà de l'enfant, cet investissement se calcule également dans les familles ; si, dès le plus jeune âge, un enfant est inscrit à l'école, la mère peut être libérée de ce qu'on appelle le "travail de soin" (la garde des enfants, la cuisine, ménage), non rémunéré. Cela lui donnerait la possibilité d'entrer sur le marché du travail ou d'obtenir une occupation source de revenu. "Le déficit de services d'éducation préscolaire universelle, (...) constitue un frein majeur à la participation des femmes au marché du travail"20. Au Sénégal le taux d'emploi salarié des femmes en 2020 est d'environ 26% contre 46% pour les hommes selon l'ANSD²¹. La création de structures préscolaires permettrait de réduire l'inégalité de genre dans l'emploi (cf figure n°8). Par ailleurs, nous pouvons également parler des sœurs au-delà des mères. En raison du manque d'infrastructures de préscolarisation, du nombre élevé d'enfants dans les familles et du fait que parfois, la mère est occupée d'autres enfants ou obligée de travailler pour subvenir aux besoins de la famille, ce sont les filles qui s'occupent des plus jeunes. Ces dernières se trouvent alors privées d'aller à l'école.

Nous comprenons que cet investissement est un choix clef pour des sociétés de pays en développement comme le Sénégal tant il permet la réduction de plusieurs inégalités, agissant également sur la création d'emploi et par conséquent sur la réduction du taux de chômage. Dans un pays d'Afrique, la conception d'un investissement rentable pour le développement même du pays dans sa globalité est indispensable étant donné les défis actuels auquel il doit faire face. L'investissement dans la préscolarisation ne profite

_

²⁰ UN Women, 2021, "Investir dans l'éducation préscolaire universelle au Sénégal : effets sur la création d'emploi et les recettes fiscales", Policy Brief. https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/09/education-prescolaire---sn

²¹ Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, République du Sénégal, 2021, "Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal, Quatrième semestre 2020".

pas seulement aux premiers concernés que sont les enfants, le bénéfice est plus diffus à travers la société.

"Les enfants, en raison de leur poids démographique et du caractère stratégique des investissements les concernant (...) constituent un pan important dans la réalisation des nouvelles orientations en matière de développement économique et social."²²

En 2013 l'économiste James Heckman considère avec son homologue T. Kautz²³ que l'investissement dans le développement de l'enfant est un des investissements les plus "rentables", qu'il faut intervenir de manière "précoce" pour lutter contre les inégalités que connaissent parfois dès la naissance les enfants et qui agissent sur leurs résultats scolaires. Selon lui la politique améliorant la condition de la petite enfance vise autant l'égalité des chances pour les enfants en termes d'éducation et développement qu'un "développement des parents". Cette pensée est en accord avec le facteur d'égalité que peut être cet investissement, agissant sur les familles et sur les femmes.

Cependant, les politiques de développement de l'enfant ne doivent pas associer l'espace préscolaire à une "garde d'enfants". L'objectif d'égalité dans l'espace préscolaire exige un accès aux apports cognitifs, culturels, psychiques de bases pour chaque jeune enfant. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de parler de multiplication des structures préscolaires pour augmenter l'offre et l'accès, il s'agit d'un investissement politique dans un cadre public qui vise précisément la population des 0-6 ans, notamment dans les régions défavorisées du pays.

Un tel investissement sera bénéfique à l'échelle de la société sénégalaise si et seulement si l'offre de préscolarisation augmente de manière à ce que la population entière y ait accès. Lors de notre analyse statistique de la préscolarisation au Sénégal, nous avons pu observer que celle-ci augmentait mais "seuls 0,9% des enfants âgés de 0 à 2 ans et 16% de ceux âgés de 3 à 5 ans sont inscrits dans des centres formels de garde

²³ James Keckman et Tim Kautz, 2013, "Fostering and Measuring Skills: Interventions That Improve Character and Cognition", working paper pour le National Bureau of Economic Research.

²² République du Sénégal, Comité Intersectoriel présidé par le Premier Ministre, composé de l'ensemble des départements sectoriels, des Partenaires Techniques et Financiers et des ONG, avec l'appui d'UNICEF, 2013, "Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant".

d'enfants. Les enfants du quintile le plus riche de la population ont quatre fois plus de chance que ceux du quintile le plus pauvre de fréquenter un centre d'éducation formelle un an avant leur entrée à l'école primaire"²⁴. Dès le plus jeune âge, un établissement de préscolarisation est un lieu où chaque enfant prend le même départ. La petite enfance est un moment de la vie où peuvent s'ancrer, s'enraciner les inégalités. C'est en quoi un État doit, s'il veut combattre celles-ci, investir dans le développement de la petite enfance.

Performances individuelles Résultats sociaux Développement intellectuel, physique Renforcement de l'équité économique et affectif optimal; compétence sociale; et géographique entre les hommes et amélioration de la participation scolaire ; les Femmes ; meilleures opportunités vie adulte plus riche. de développement durable, habilitation

Figure $n^{\circ} 8$: Cadre de développement holistique du jeune enfant

Personnes chargées de Enseignants/DPE Famille prendre soin des enfants Environnement propre Ressources Santé, nutrition, simulation intellectuelle et financement, soutien et sûr, service de santé sociale et intellectuelle. sociale, éducation, affectif, intellectuel stimulation sociale, soutien affectif, transmission soutien affectif. et stimulation sociale transmission de valeurs de valeurs et de normes et de normes culturelle culturelles Structures de coordination réunissant les ministères, les ONG, les OBC et les administrations locales CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL CADRE DE REFERENCE POUR LA FORMULATION DES POLITIQUES DE DPE. RESSOURCES INTERNATIONALES ET NATIONALES.

Source: Karin A. L. Hyde et Margaret N. Kabiru. Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance, 2006, « Le développement de la petite enfance : une stratégie importante pour améliorer les résultats de l'éducation ».

²⁴ UN Women, 2021, "Investir dans l'éducation préscolaire universelle au Sénégal : effets sur la création fiscales". d'emploi et les recettes Policy Brief. https://africa.unwomen.org/en/digitallibrary/publications/2021/09/education-prescolaire---sn

2- L'engagement de l'État sénégalais.

Si l'éducation constitue un défi pour l'ensemble des pays africains, certain ont décidé de choisir d'investir davantage dans ce secteur, ayant pris conscience de "l'interconnexion existante entre le processus de développement de la petite enfance et le développement national"²⁵. C'est dans cette dynamique que des stratégies et des politiques de Développement de la Petite Enfance (DPE) se sont développées, avec l'appui, par exemple, du Groupe de Travail pour le Développement de la Petite Enfance (GTDPE) de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA).

Au cours des décisions gouvernementales en termes d'éducation, nous observons des périodes où l'État a fait le choix de se concentrer sur certains cycles scolaires en particulier. Il s'agit ici de l'évolution de la considération de la petite enfance et de la préscolarisation, celle-ci n'ayant pas toujours été une priorité. C'est pourquoi nous défendons ici le fait qu'il soit nécessaire, pour un pays comme le Sénégal, que cette considération doive rester primordiale de façon durable. En effet, au cours des années 1980, le système éducatif sénégalais a choisi de concentrer ses efforts sur le cycle primaire au détriment du préscolaire²⁶. Cette période est marquée par un moment de crise économique et une forte croissance démographique pour le Sénégal. Le secteur de l'éducation se trouve alors en difficultés jusque dans les années 1990 et "le secteur préscolaire était le parent pauvre du système éducatif'27. C'est à la fin des années 1990 que la Petite Enfance constitue un volet du Plan ou Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) financé par la Banque Mondiale, cette dernière ayant lancé ce plan dans une but de lutte contre la pauvreté. En 2000, Dakar accueil le Forum Mondial sur l'Éducation pour Tous et le Sénégal adopte également les Objectifs du Millénaire. Le pays a décidé de s'engager fermement dans le développement de l'éducation pour tous et met en place ce PDEF qui établit les nouvelles politiques éducatives. Ce plan a trois

⁻

²⁵ Emily Vargas-Baron, ADEA, UNICEF, UNESCO, 2005, "Planification des politiques pour le Développement de la Petite Enfance : Lignes directrices pour l'action".

²⁶ Alioune Diouf, Moussa Mbaye, Yann Nachtman, 2001, "L'éducation Non Formelle Au Sénégal : description, évaluation et perspectives ; synthèse". Publié par UNESCO Regional Office for Education in Africa, Dakar.

²⁷ Sylvie Rayna, Institut National de Recherche Pédagogique (Paris, France), 2002, "La mise en oeuvre de la politique integrée de la Petite Enfance au Sénégal". Publication par l'UNESCO. N°2 de la Série sur la politique de la Petite enfance et de la famille.

objectifs; la démocratisation de l'accès à l'éducation de base, l'amélioration de la qualité d'apprentissage et une meilleure gestion du système du PDEF cité plus tôt. Ces dynamiques politiques nationales sont associées également à une amélioration de la considération des jeunes enfants. Dès 1990, le Sénégal a signé la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CNUDE) soutenant les droits à la protection et à l'éducation dès la naissance, ceci permettant la considération de la petite enfance, également mentionnée dans un plan d'action national pour l'enfant élaboré au Sénégal un an après. Nous constatons par conséquent une évolution positive de la représentation du jeune enfant. Depuis les années 2000, le Sénégal accorde une plus grande attention à cette population, en réalité, elle devient comme une priorité nationale, poussée par la reconnaissance internationale grandissante des principes universels relatifs à l'enfant. Impulsée également par le président de la république A. Wade élu en 2000, lequel décide de manifester sa volonté de faire des efforts sur le développement de la petite enfance, l'offre en éducation préscolaire se trouve alors dans les agendas de l'État.

Dès 2001, le pilotage du secteur de la petite enfance est confié d'abord à un ministère délégué de la petite enfance, puis au ministère de la Famille et de la Petite Enfance et enfin à l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits (ANCTP), un service rattaché à la présidence. La mise en place de la Politique Nationale du Développement Intégré de la Petite Enfance (PNDIPE) au Sénégal par ce service intervient à ce momentlà, c'est l'élément principal de cet investissement gouvernemental pour la petite enfance et la préscolarisation. La décision est prise à la suite de plusieurs constats ; d'une part, la population de la petite enfance fait face à l'insuffisance des structures d'accueil, une prise en charge familiale difficile, ainsi qu'à la dispersion, l'éclatement des centres de décision la concernant. Les jeunes enfants sont également exposés à des situations de risques, aux difficultés financières du cadre familial, aux fautes de moyens matériels et humains, et aux risques sanitaires. Cette politique implique que la prise en charge du jeune enfant ne doit pas s'en remettre uniquement aux familles mais mérite un cadre institutionnel adapté. Sur la base de la reconnaissance des droits de l'enfant, l'approche de cette politique est holistique; il ne s'agit pas seulement de se charger des apprentissages scolaires du jeune enfant mais bien de sa condition globale. "La volonté est exprimée d'améliorer leur situation et, conséquemment, celle de leur entourage, dans la perspective d'un développement d'ensemble"²⁸. Les jeunes enfants sénégalais, notamment ceux issus des milieux défavorisés, les plus représentatifs dans un pays en développement, doivent avoir "accès à des services adéquats et intégrés au sein des familles et des structures, selon une approche participative la plus large, pour que chacun d'entre eux bénéficie d'un appui de nature à lui garantir la survie, le développement, la protection, l'insertion sociale harmonieuse et la réalisation personnelle"²⁹.

La PNDIPE est alors conçue comme un "levier", car en améliorant les conditions des jeunes enfants, de leur prise en charge et de leur éducation, on améliore également la situation des familles, des communautés. Le Sénégal a pris conscience du fait que le pays assure des bases solides à sa société, à son économie et à sa démocratie s'il s'investit dans les premières années de vie des individus sénégalais. Ces derniers étant les premiers bénéficiaires de cette nouvelle politique, l'État vise ici un bien-être global de l'enfant et surtout, dans le cadre de l'objet d'étude nous intéressant qu'est l'éducation, il vise une réelle préparation à l'école élémentaire et au reste de sa scolarité. Dans la perspective de l'investissement dans le développement de la petite enfance en tant que facteur d'égalité en termes d'apports en connaissances nécessaires, cette politique a pour but la démocratisation de l'accès à l'éducation de la petite enfance par le fait de cibler en premier les populations les plus défavorisées. Prenant en compte le plan nutritionnel et sanitaire en plus de l'éducatif, cette politique repose sur le renforcement des structures d'accueil et sur une prise de conscience à plusieurs niveaux. En effet l'État prévoit un plan de communication large d'un système partenarial. Cette politique de communication s'adresse aux populations bénéficiaires directement, elle s'organise à travers des forums, des missions de sensibilisation, pour amener institutions et organisations à considérer le caractère prioritaire d'une politique telle, mais surtout, pour intégrer tout membre potentiel intervenant, de plus ou moins loin, dans le développement d'un jeune enfant.³⁰ Il s'agit des familles, des mères en particulier, des communautés, des acteurs

_

²⁸ Sylvie Rayna, Institut National de Recherche Pédagogique (Paris, France), 2002, "La mise en oeuvre de la politique integrée de la Petite Enfance au Sénégal". Publication par l'UNESCO. N°2 de la Série sur la politique de la Petite enfance et de la famille.

²⁹ Agence Nationale de la Case des Tout-Petits, 2007, "Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance au Sénégal", Global database on the Implementation of Nutrition Action (GINA) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). https://extranet.who.int/nutrition/gina/fr/node/40744

³⁰ Emily Vargas-Baron, ADEA, UNICEF, UNESCO, 2005, "Planification des politiques pour le Développement de la Petite Enfance : Lignes directrices pour l'action".

institutionnels locaux, départementaux, régionaux et nationaux. En effet la politique prévoit un cadre institutionnel spécialisé dans l'objectif de la petite enfance diffusé à plusieurs niveaux; l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits et de la Petite-Enfance, la Coordination Régionale de la Petite Enfance, la Coordination départemental, le Comité Local pour le Développement Intégré de la Petite Enfance et le Conseil Communautaire. Nous parlons également de stratégie partenariale pour, dans la même dynamique que l'approche holistique prévu pour l'enfant, développer une coopération large investie dans le secteur. Les bailleurs de certains projets de la Politique peuvent être la Banque Mondiale ou des ONG internationales.

Cette politique a été un bond en avant pour le Sénégal en matière d'éducation. Impulsée par un contexte international mettant en avant les droits des enfants, et par un appui considérable du président A. Wade, elle représente l'investissement majeur de l'État sénégalais en matière de développement de la petite enfance. S'il convient de ne pas incriminer un État qui "ne fait rien" pour l'éducation de ses jeunes, nous pensons malgré tout que l'expérience citée est exemplaire pour un pays en développement. Cependant, sans minimiser son impact, nous sommes contraints de reconnaître que la préscolarisation au Sénégal reste embryonnaire, beaucoup de jeunes enfants ne vont toujours pas à l'école avant leurs 6 ans, ce qui les pénalise pour le reste de leur scolarité. L'objectif de l'État qui était en 2002 de "relever le taux de préscolarisation³¹ grâce à la Politique Nationale Intégrée de la Petite Enfance, n'est malheureusement toujours pas atteint. Plus tôt dans notre analyse, nous avons pu observer que le taux brut d'accès en Petite Section (première année de préscolarisation) était de 18,1% en 2018 (cf figure n°5).

En 2019, le Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain (PIPADH) au Sénégal voit le jour grâce au financement de l'Association Internationale de Développement (AID) et au soutien de la Banque Mondial, il s'agit d'un nouveau programme ayant également pour objectif l'amélioration du développement de la petite enfance, venant en contribution à la PNDIPE. Ce projet intervient également dans la mise en œuvre d'un des piliers du Plan Social Emergent (PSE), une stratégie en deux phases pensée sur 10 ans (2014-2023) à travers trois axes :1/ la transformation

³¹ Sylvie Rayna, Institut National de Recherche Pédagogique (Paris, France), 2002, "La mise en oeuvre de la politique integrée de la Petite Enfance au Sénégal". Publication par l'UNESCO. N°2 de la Série sur la politique de la Petite enfance et de la famille.

structurelle de l'économie et de la croissance, 2/ le capital humain, la protection sociale et le développement durable, et 3/ la gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité. Son objectif général est d'améliorer la prestation des services qui favorisent le développement de la petite enfance, et de cibler particulièrement les zones défavorisées, qui ont beaucoup plus de difficulté d'accès. Le développement et l'implantation durable des projets visant à améliorer la prise en charge de la petite enfance et la préscolarisation requièrent du temps au vu des résultats et des objectifs à atteindre, et l'investissement nous parait insuffisant. Pour autant, l'État a bien compris où il fallait investir pour une amélioration durable de l'éducation dans sa globalité et a impulsé des politiques dynamisant et la considération d'une population et la structure institutionnelle du pays. Il se montre une nouvelle fois réactif quant à la construction de nouvelles structures spécialisées dans le DPE.

3- La Case des Tout-Petits, l'alternative modèle.

Pendant la période de crises des années 1980 déjà, les limites du secteur de l'éducation formelle se sont dévoilées et ont incité le développement de modèles d'éducation alternatifs, basés sur des approches rétablissant une proximité entre le système éducatif et l'identité culturelle de la société. Nous avons vu également qu'à partir des années 1990, avec l'amélioration de la considération de l'éducation des jeunes enfants et à travers la mise en place des politiques visant cette population en particulier, nous assistons globalement à une mutation des modèles de prise en charge de cette éducation préscolaire. C'est à partir de ces mutations que les modèles communautaires se sont fortement développés, menant petit à petit à des alternatives que l'on pourrait considérer comme modèles. Au cœur de la PNDIPE, le projet des Cases des Tout-Petits apparait comme l'expérimentation concrète, le projet "pilote" d'une mise en place de cette approche holistique de l'éducation des jeunes enfants.

En 1999, une étude³² pour le développement de la petite enfance recommande, des "structures polyvalentes, à coût réduits, adaptées et répondant aux préoccupations des communautés" afin d'améliorer la situation préoccupante des jeunes enfants. Pour l'État sénégalais, le but est de trouver le compromis de tous les éléments clefs de cet investissement. Il s'agit de supprimer dès le plus jeune âge les inégalités d'accès en permettant un lieu de préscolarisation aux enfants qui auraient des difficultés pour se rendre à l'école en milieu rural, trouver une solution abordable financièrement, et d'offrir un lieu en accord avec et le développement et l'apprentissage universel d'un enfant ainsi que son ancrage identitaire et culturel. Il s'agit aussi d'engager les familles et même la communauté dans l'éducation des jeunes enfants.

Le Sénégal signe, en 1990, la Chartre africaine des droits et du bien-être de l'enfant, introduisant l'importance des traditions et des valeurs culturelles du pays. Le but étant finalement de lier des objectifs de préscolarisation à une prise de conscience des parents, de l'importance de l'éducation dès les premières années de leur enfant, de replacer l'éducation comme un besoin primaire. C'est en quoi la solution des Cases des Tout-Petits a été une idée importante, efficiente : elle intègre l'investissement des parents, de la communauté, elle intègre une approche d'accompagnement investi et communautaire de l'éducation de l'enfant. Ceci introduit un enrichissement mutuel ; et pour les structures préscolaires, et pour les familles qui sont alors plus formées, attentives aux éléments clefs du développement de leur enfant.

Les prises en charge traditionnelles familiales de l'éducation des jeunes enfants sont, comme évoquées plus tôt, influencées par le cadre culturel mais également par la situation économique de la famille. Les enfants doivent chacun trouver leur place dans une famille dite nombreuse, et suivant cette logique, leurs soins et leur éducation peut être "moins suivie". Au niveau structurel, avant la mise en place des Cases, des écoles maternelles publiques ou privées, il existait des garderies traditionnelles qui sont des structures de gardes d'enfants par la collectivité qui ont vu le jour au moment de l'indépendance. Déjà des structures comme des garderies "éducatives et sanitaires communautaires" se sont développées au cours des années 1990. Cependant, les

_

Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, Institut national d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation (INEADE), 2000, "Étude pour le développement de la petite enfance au Sénégal".

structures préscolaires sont disparates et mal réparties, de plus, dans un contexte de défi démographique exposé plus tôt dans notre recherche, les structures sont surtout insuffisantes, quantitativement parlant.

Les nouvelles perspectives pour l'investissement de la Petite Enfance, à travers une vision globale, demandent que sur le plan sanitaire par exemple, il faille doter les structures accueillantes de personnels capables de soigner et dépister un ensemble de carences, de troubles chez l'enfant, ainsi que les doter de médicaments. L'approche prenant en compte également le plan nutritionnel, les nouvelles politiques pour la Petite Enfance souhaitent élaborer un programme incluant une veille de la nutrition des enfants à travers l'élaboration réfléchie des repas, des activités de sensibilisation comme des petites cultures, élevages, et la formation des mères sur ce sujet. Enfin, comme le requiert notre analyse, il s'agit de se concentrer sur l'éducation de ces jeunes enfants. Sur ce planlà, les politiques prévoient des activités nécessaires d'éveil de l'enfant associées à des activités dites culturelles. En effet, la demande d'éducation religieuse fait également partie de la demande des communautés, comme la transmission de valeurs traditionnelles. La mise en place de nouvelles structures souhaite prendre en compte cela. Au cours des années 1990, les pouvoirs publics s'intéressent au secteur non-formel³³ qui s'est développé de façon autonome. Sous l'initiative du président Abdoulaye Wade, les Cases des Tout-Petits, inspirées des structures parallèles du secteur non-formel, naissent dans le cadre de la PNDIPE pour répondre à ce besoin.

Le mot "case" signifie, dans une définition simple, une "habitation traditionnelle". En Afrique, les cases sont des espaces traditionnels d'habitation, des espaces de vie, attachées aux valeurs des civilisations. Les villages construits de cases investissent dans ces lieux qui sont aussi les lieux d'éducation des enfants.³⁴ À partir de cela, le choix des Cases des Tout-Petits est en adéquation avec le projet de concilier l'éducation des jeunes enfants avec leur ancrage traditionnel et culturel. Cette conciliation est prise en compte dans tout le processus d'installation et de fonctionnement des Cases des Tout-Petits. Gérées par les communautés, elles se différencient des écoles communautaires habituelles

³³ Non-formel : désigne les structures développées par les communautés, soutenues par les ONG par exemple, à différencier de l'informel désignant les structures coraniques ou les *daaras*.

³⁴ Sophie Turpin Bassama, 2010, "La case des tout-petits au Sénégal", *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n°53; Qualité, équité et diversité dans le préscolaire. Ed. Centre international d'études pédagogiques.

car c'est l'État qui prend en charge leur construction, les dépenses pour les équipements par exemple et les salaires du personnel. Dans sa conception architecturale de base, elle possède une forme particulière qui la différencie également des structures habituelles ; en forme hexagonale, elle est composée de deux salles séparant les activités scolaires des lieux plus fonctionnels ou dédiés aux activités culturelles. Si l'idée était au départ de mélanger les enfants dans une optique d'intégration, aujourd'hui, les Cases ont adopté le même système de répartition des classes que les écoles maternelles classiques ; petitesection, moyenne-section et grande section. Dans sa conception initiale également, une barre oblique sur la toiture est son signe distinctif. Cette barre symbolise cette conciliation, entre l'ancrage culturel traditionnel et l'ouverture vers le monde. Enfin, dans le contenu même de l'éducation des jeunes enfants dans les Cases des Tout-Petits, l'approche intégrée et holistique fait la spécificité de ces structures. Les programmes offrent des activités d'éveil, de socialisation et des activités culturelles.

L'enfant fait la même chose que celui qui se trouve dans une école maternelle classique, mais bénéficie en plus des objectifs sur le plan sanitaire, nutritionnel et de l'inclusion de la transmission des valeurs traditionnelles. Il ne sera pas pénalisé par ce caractère spécifique de la structure car les ambitions d'enseignements des bases d'un niveau de maternelle sont les mêmes, et que la langue d'enseignement la plus utilisée est aujourd'hui le français, suivie de l'arabe et des langues traditionnelles nationales comme le wolof. De plus, concernant l'activité pédagogique, les enfants bénéficient comme tout enfant en école préscolaire de "jeux logico-mathématiques et perceptivo-moteurs, langagiers, d'adresse, d'éveil au milieu, de manipulation et d'initiation scientifique et technologique"³⁶, des activités primordiales en milieux scolaire pour stimuler un enfant de 2 à 6 ans. Les Cases des Tout-Petits devaient initialement être implantées en priorité dans les zones défavorisées, c'est à dire dans les milieux plus ruraux, la majorité des services de préscolarisation se trouvant en milieu urbain. C'est objectif est réussi en 2018 dans l'académie de Dakar qui possédait 23 Cases des Tout-Petits, tandis que l'académie de Kolda en possédait 196 et Thiès, 136. Au contraire, Dakar comptait 348 écoles

-

³⁵ Sophie Turpin Bassama, 2010, "La case des tout-petits au Sénégal", *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n°53; Qualité, équité et diversité dans le préscolaire. Ed. Centre international d'études pédagogiques.

³⁶ Sylvie Rayna, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 2002, "La mise en œuvre de la politique intégrée de la Petite Enfance au Sénégal". Publication par l'UNESCO. N°2 de la Série sur la politique de la Petite Enfance et de la famille.

maternelles classiques et Kolda 8 (*cf figure n°9*). La Politique intégrée de Développement de la Petite Enfance respecte son objectif d'alimenter les zones rurales en offre de préscolarisation.

Figure n° 9 : Répartition des structures du préscolaire par type selon l'académie en 2018

Académie	Case des Tout Petits		Classe préscolaire à l'élémentaire		Ecole communautaire		Ecole Maternelle		Garderie		Total général
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Dakar	23	5,58%	18	4,37%	6	1,46%	348	84,47%	17	4,13%	412
Diourbel	64	39,02%	6	3,66%	31	18,90%	4	2,44%	59	35,98%	164
Fatick	68	47,22%	16	11,11%	14	9,72%	7	4,86%	39	27,08%	144
Kaffrine	43	76,79%	7	12,50%	1	1,79%	4	7,14%	1	1,79%	56
Kaolack	63	47,73%	15	11,36%	15	11,36%	7	5,30%	32	24,24%	132
Kédougou	26	53,06%	9	18,37%	12	24,49%	2	4,08%		0,00%	49
Kolda	106	60,92%	32	18,39%	20	11,49%	8	4,60%	8	4,60%	174
Louga	81	27,36%	25	8,45%	156	52,70%	3	1,01%	31	10,47%	296
Matam	55	84,62%	8	12,31%	1	1,54%	0	0,00%	1	1,54%	65
Pikine-Guédiawaye	16	3,29%	9	1,85%	49	10,06%	372	76,39%	41	8,42%	487
Rufisque	18	10,17%	4	2,26%	0	0,00%	152	85,88%	3	1,69%	177
Saint-Louis	128	62,75%	11	5,39%	5	2,45%	3	1,47%	57	27,94%	204
Sédhiou	61	28,77%	32	15,09%	107	50,47%	0	0,00%	12	5,66%	212
Tambacounda	88	60,27%	24	16,44%	12	8,22%	7	4,79%	15	10,27%	146
Thiès	136	32,08%	13	3,07%	75	17,69%	34	8,02%	166	39,15%	424
Ziguinchor	162	52,09%	35	11,25%	37	11,90%	43	13,83%	34	10,93%	311
Sénégal	1138	32,96%	264	7,65%	541	15,67%	994	28,79%	516	14,94%	3453

Source : Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie. Rapport sur l'Éducation au Sénégal. 2018.

Aujourd'hui, les Cases des Tout-Petits constituent la majorité des structures préscolaires du Sénégal, au nombre de 1138 sur 3453 en 2018 (*cf figure n°9*). Néanmoins, elles requièrent de grandes exigences matérielles et d'organisation dans le fonctionnement du fait de l'approche globale. C'est peut-être une des critiques que nous pouvons formuler. Cette approche qui aujourd'hui a déjà une vingtaine d'année, reste une approche assez complexe, qui a mis du temps à s'implanter. Il a été constaté par un rapport de l'UNESCO en 2002 qu'au sein des textes de mise en place du fonctionnement des cases et de la coopération entre État et Communauté, une ambiguïté entre le "faire ensemble" et le "faire faire" pouvait gêner l'implantation des structures³⁷. Il s'agit là aussi d'un défi important pour la prise en charge du développement de l'enfant, heureusement,

38

³⁷ Emily Vargas-Baron, ADEA, UNICEF, UNESCO, 2005, "Planification des politiques pour le Développement de la Petite Enfance : Lignes directrices pour l'action".

les communautés font preuve d'un grand dévouement dans ces structures, sans quoi elles ne fonctionneraient pas aujourd'hui. Il est cependant vrai qu'au départ un manque d'implication était identifié, au sein du même rapport, la lenteur administrative pouvant impacter sur le bon fonctionnement des Cases, comme son organisation institutionnelle très décentralisée. Dans le cadre de l'approche holistique des Cases prenant en compte l'aspect nutritionnel et sanitaire, une telle collaboration entre les ministères de l'Education et celui de la Santé est également ambitieux. Les Cases des Tout-Petits requièrent une coordination forte entre tous les acteurs, celle-ci doit se renforcer et perdurer.

C'est l'ambition du projet de base qui peut effectivement nous faire admettre que le système des Cases des Tout-Petits peut encore s'améliorer, et surtout se développer en quantité sur le territoire national, leur nombre restant insuffisant ; beaucoup de jeunes enfants sénégalais ne bénéficient pas de structure de préscolarisation par manque de place dans celles déjà existantes. Afin de contrer le problème, dans un futur proche un peu plus lointain en raison de la croissance démographique, il convient que l'offre éducative soit à la hauteur des enjeux en obligeant par exemple la scolarisation dès 3 ans. Au-delà des défis auxquels le projet doit encore faire face, nous pouvons constater que, sous l'impulsion plus large d'un meilleur développement pour la petite enfance, les Cases des Tout-Petits s'avèrent être une solution pérenne pour concilier tous les éléments favorables développement du pays. L'importance de l'éducation des jeunes enfants se calcule pour l'enfant, pour les parents, pour le système éducatif, pour la société entière³⁸. La préscolarisation renforce un certain respect du droit à l'éducation dans sa globalité, sa prise en considération marque déjà une grande avancée pour un pays en développement. Le Sénégal a des valeurs traditionnelles qui semblent savoir vivre en harmonie avec le désir de modernité, ce qu'il peut prouver par exemple par son attachement à la stabilité politique, tout comme par l'implantation de projets tels que les Cases des Tout-Petits. Ces dernières pourraient même être des solutions capables de servir, en leur fonctionnement holistique, de modèle dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ou d'Afrique en général. La tension entre la tradition et la modernité constitue l'un des grands enjeux de l'éducation dans les pays en développement, elle implique une transition qui s'accompagne de

³⁸ Pépin Faye, 2014, "De l'éducation préscolaire au Sénégal", Ed. Publibook, 112 pages.

compromis dans la confection du système éducatif, à commencer par le secteur du préscolaire. Cependant, certains établissements se sont développés en choisissant parfois de ne pas forcement faire ces compromis, ou de privilégier la tradition au détriment de la modernité, dans un processus plus isolateur pour l'enfant.

Partie III - La multiplication des partenariats dans le cadre du cycle préscolaire.

"La justification philosophique de la responsabilité de l'offre d'éducation imputée à l'État réside dans la nécessité de garantir l'autonomie morale et rationnelle des citoyens, l'égalité, la justice et la liberté dans un système de gouvernance qui approfondit sans cesse la démocratie. C'est pourquoi l'engagement de tous les partenaires est une nécessité absolue, au regard des efforts qu'exige le développement de l'éducation dans le pays." 39

Faire le choix de meilleures politiques destinées au développement de la petite enfance consiste à prendre en compte, en plus du développement de l'enfant en lui-même, celui de tout le cadre dans lequel il évoluera pendant les premières années de sa vie. L'environnement dans lequel grandit l'enfant est à la fois un lieu, des personnes, et une méthode d'apprentissage. En analysant le caractère prioritaire du développement de la petite enfance et la préscolarisation pour un pays comme le Sénégal, différents enjeux sont soulevés, des enjeux qui constituent des clefs pour l'amélioration du système éducatif scolaire et préscolaire. L'étude de cas des Cases des Tout-Petits amène au cœur de cette recherche, ces structures permettent de répondre au défi du développement des plus jeunes sénégalais, de faire collaborer plusieurs parties dans un but éducatif commun, ce que nous appellerons à présent un partenariat, et de trouver l'accord entre Tradition et Modernité⁴⁰. Dans un contexte où le défi démographique sénégalais fait pression sur la scolarité des jeunes dans son ensemble et où le cadre social et culturel agissent sur l'éducation, des établissements scolaires appartenant au secteur privé ou confessionnel se sont développées de façon plus ou moins contrôlée par l'État au fil des ans. Parmi elles,

³⁹ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée ;* Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

⁴⁰ Groupe de la Banque Mondiale, 2019, aperçu général du rapport "Ambitions et Aspirations d'une région, un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen Orient et en Afrique du Nord".

des écoles appartenant au secteur non-formel mais également informel ont vu le jour. Rappelons par ailleurs que les structures non-formelles désignent les simples structures développées par les communautés, soutenues par les ONG par exemple, à différencier des structures informelles qui désignent les établissements qui échappent au contrôle de l' État, ce sont souvent des établissements d'enseignement coranique ou les daaras ; "'établissement le plus éloigné de la forme scolaire incarnée par l'école publique (dont) l'objectif premier est d'enseigner le Coran et de « favoriser l'épanouissement spirituel des enfants »",41. Les problématiques qui nous intéressent à présent sont les suivantes ; comment combler le manque de structures et contrer les structures qui ne permettent pas un développement basé sur l'ouverture au monde ? Comment, tout en répondant au besoin urgent, concilier la tension entre Tradition et Modernité qui risque parfois de freiner l'évolution du système éducatif? Nos questionnements ont un but en commun, celui de défendre le fait que le secteur public doive s'allier au privé pour une solution durable, contrôlée, respectueuse de l'environnement culturel dans lequel nait l'enfant mais également en accord avec le monde en mouvement auquel il appartient. L'investissement multipartite destiné à l'éducation de l'enfant dès son plus jeune âge doit se faire sous forme de partenariat, dans un but commun coordonné. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur l'enjeu entre Tradition et Modernité qui agit directement sur cette problématique structurelle de l'éducation scolaire et préscolaire. Notre recherche se portera ensuite sur l'analyse et la mise en lumière du partenariat entre le secteur public et le privé, puis s'achèvera dans l'affirmation que dans un monde globalisé en plein mouvement et interconnecté, la collaboration de tous les acteurs de l'éducation des plus jeunes, dont la société civile, c'est l'avenir.

⁴¹ Jean-Émile Charlier, 2004, "Les école au Sénégal : de l'enseignement officiel au daara, les modèles et leurs répliques". I- Occurrences théoriques et usages sociopolitiques du public et du privé dans Dossier : Écoles publiques, écoles privées au "Sud" : usages pluriels, frontières incertaines.

1- Tradition et Modernité au cœur du développement des structures préscolaires.

Étudier la relation entre la Tradition et la Modernité dans le cadre du système éducatif nécessite d'établir une signification à chaque terme, en prenant en compte la particularité de l'espace géographique choisi. Si cette relation est considérée comme un enjeu pour l'éducation dans un pays en développement, c'est parce qu'elle fait interagir deux éléments potentiellement considérés comme opposables. Tout d'abord, la tradition s'apparenterait à la morale, à un "ensemble de normes et de prescriptions destiné à la codification des attitudes et des comportements des individus dans une société donnée"⁴². La modernité, elle, est synonyme d'évolution, de transformation de cette morale. Tandis que la tradition fait référence au passé, et G. N. Onana évoque d'ailleurs un temps "révolu", un passé dépassé, la modernité fait échos au futur. Cette définition démontre le fait que le concept de tradition s'éloigne de celui de la modernité, il s'y oppose. Cependant, dans la problématique de l'éducation dans les pays en développement, les deux se doivent de coexister, d'autant plus que la modernité d'aujourd'hui appartiendra peut-être à la tradition de demain⁴³. Ainsi, le Sénégal comme l'Afrique doit construire et envisager sa modernité avec et à partir de ses traditions. Cette solution est celle qu'il faut envisager au sein du système éducatif de la jeunesse sénégalaise. La tradition africaine propre au Sénégal doit, à travers la structuration de l'éducation, s'allier à la modernité que l'on qualifiera d'"universelle" ici pour la détacher du caractère occidental qu'on lui attribue, qui l'isole et qui freine la dynamique de certains pays.

Selon la Banque Mondiale, il s'agit de "concilier les besoins de développement dans un monde moderne et les impératifs moraux d'une société religieuse" ⁴⁴. L'institution a effectué cette analyse pour la région du Moyen Orient et Maghreb, Middle East and North Africa (MENA), mais cela s'avère réel dans bien d'autres pays en développement,

⁴² Godefroy Noah Onana, "Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique ? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine". Thèse défendue à l'Université de Paris-est Créteil en 2012.

⁴³ Godefroy Noah Onana, "Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique ? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine". Thèse défendue à l'Université de Paris-est Créteil en 2012.

⁴⁴ Groupe de la Banque Mondiale, 2019, aperçu général du rapport "Ambitions et Aspirations d'une région, un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen Orient et en Afrique du Nord".

notamment sur le continent africain. Au sein du rapport de la Banque Mondiale, la tension entre Tradition et Modernité est associée à trois autres ; Qualifications et Compétences, Discipline et Esprit Critique, Contrôle et Autonomie. "Ces tensions se manifestent à l'école et dans la salle de classe, à travers les programmes, la pédagogie et les normes qui définissent les interactions entre la direction de l'établissement, le corps enseignant, les parents et les élèves". Ainsi, elle se doit alors d'être considérée au sein de l'environnement du jeune enfant dans son entièreté. Nous l'avons partiellement évoqué un peu plus tôt, dans ces sociétés dont l'histoire a établi une relation déséquilibrée avec l'occident, l'Europe, la modernité est trop souvent associée à cet espace et ses modèles. Cela peut parfois se révéler être un argument pour aller à l'encontre de ce que nous voulons appeler modernité. Détachée de l'occidentalisation du concept, elle serait en réalité la façon d'offrir aux enfants dès le plus jeune âge un espace d'ouverture d'esprit et de construction d'un soi libre et capable de faire ses propres choix. Par ailleurs, étant donné le contexte global d'évolution de nos sociétés, la modernité est quelque part inévitable, inéluctable.

Néanmoins, la tradition constitue une part importante dans le processus de développement des enfants dès leurs premières années de vie, sans appartenir à un "passé dépassé", elle est indissociable du présent des sociétés africaines. Ernst Friedrich Schumacher, un économiste britannique des années 1970, pense également que "l'éducation n'a aucune valeur si elle ne transmet pas des convictions fondamentales"⁴⁵. Les communautés des régions rurales plus défavorisées d'une société à plus de 90% musulmane, dont certains rayonnements sont beaucoup plus pratiquants, peuvent être en accord avec cette pensée, cela fait sens à l'éducation choisie pour l'enfant. La problématique se trouve alors dans la limite que l'on place, dans l'importance que l'on donne à cette implication traditionnelle culturelle et religieuse. Une éducation uniquement centrée sur la religion, sur les valeurs traditionnelles dans leur sens le plus poussé peut poser un problème. Il ne s'agit pas seulement du contenu de l'apprentissage dont l'enfant bénéficiera, mais également de la façon d'apprendre, la pratique de mémorisation. Cette dernière étant parfois celle du "par cœur" dans les écoles religieuses, cette technique est une barrière à la modernité. L'impact est certes moindre dans la

⁴⁵ Groupe de la Banque Mondiale, 2019, aperçu général du rapport "Ambitions et Aspirations d'une région, un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen Orient et en Afrique du Nord".

préscolarisation étant donné que les enfants ne savent pas encore lire, mais le système du "par cœur" peut s'appliquer tout de même dès le plus jeune âge. C'est un mécanisme basé sur l'habitude, qui une fois compris et adopté par l'enfant, est difficilement modifiable par la suite. Il faut par conséquent, le plus tôt possible, garder cette volonté d'introduire autre chose dans l'apprentissage, d'introduire une forme de créativité dans le fonctionnement même des structures, qui se reflètera aussi dans ce que recevra l'enfant.

Par ailleurs, dans les Objectifs de l'éducation fixés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) de 1989 signée et ratifiée par le Sénégal, les États parties conviennent que l'éducation doit viser par exemple à "inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne". Elle doit également "préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux"46 De plus, au Sénégal "l'école coranique n'a jamais cessé de fonctionner (...) elle s'est seulement adaptée, de manière souple et continue, aux nouvelles conditions que l'évolution sociale lui imposait"⁴⁷. Selon la Constitution de 1963, "la République est laïque, démocratique et sociale. (...). Il est pourvu à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques. Les institutions et les communautés religieuses sont également reconnues comme moyen d'éducation. (...) Des écoles privées peuvent être ouvertes avec l'autorisation et sous le contrôle de l'État. (...) et les institutions et les communautés religieuses (...) sont dégagées de la tutelle de l'État'. La place de la religion est respectée, l'État sénégalais reconnait également les institutions religieuses comme moyen d'éducation. En cela, la tradition et la religion sont importantes, elles ont leur place dans l'éducation des jeunes sénégalais. Ce qui place le Sénégal du bon côté de la problématique, c'est que les réformes éducatives telles que les nouvelles politiques concernant le développement de la petite enfance sont bien reçues par la population, par les communautés. Les systèmes des Cases des Tout-Petits qui

⁴⁶ Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation, 2009, "Partenariats Public Privé dans le secteur de l'éducation, rapports sur une enquête".

⁴⁷ Jean-Émile Charlier, 2004, "Les école au Sénégal : de l'enseignement officiel au daara, les modèles et leurs répliques". I- Occurrences théoriques et usages sociopolitiques du public et du privé dans Dossier : Écoles publiques, écoles privées au "Sud" : usages pluriels, frontières incertaines.

fonctionnent sur la base de la volonté des partenaires comme la communauté, les parents, ont réussi à s'implanter. Ainsi, le fait que la réception de nouvelles réformes et politiques éducatives se fasse de manière positive est réellement porteur d'espoir et une clef pour le développement.

Nous comprenons que cette tension entre tradition et modernité implique en réalité de faire corréler, dans l'éducation des enfants, l'acquisition de connaissances et l'acquisition de valeurs tant dans le contenu de l'apprentissage que dans sa forme. La solution est de concilier les deux et de trouver un équilibre, car il n'est pas envisageable de négliger l'identité de la société dans laquelle nait l'enfant. Cette transition, ce compromis entre la tradition et la modernité n'est pas quelque chose de nouveau, c'est un évènement inévitable dans l'évolution d'une société. L'attachement à la norme traditionnelle que l'on veut transmettre par l'éducation dans l'espace scolaire vient toujours, à un moment donné, se confronter à cette logique de développement, cette recherche de modernité. Dans les pays comme le Sénégal, l'éducation, dans tout son processus et donc dès les premières années, est le fil conducteur de ce constant équilibre à maintenir. L'erreur est finalement de penser que les deux ne puissent pas coexister, car cela voudrait dire que l'ouverture d'esprit que l'on offre à l'enfant est synonyme de perte, d'oubli des racines identitaires, et cela remettrait même en question le fait que l'investissement dans l'éducation, préscolaire en l'occurrence, soit facteur de développement. La structure de l'éducation préscolaire doit être un lieu de conciliation entre la culture, l'identité du jeune enfant, et sa capacité à porter un regard sur le monde globalisé et à y être actif. Par ailleurs, "les facteurs extérieurs au système éducatif politiques, économiques et sociaux —interagissent de manière formelle et informelle avec le système éducatif et influent sur ses performances."48; même si la Constitution sénégalaise indique que les écoles doivent s'ouvrir sous accord de l'État, de nombreuses écoles se sont développées et installées sans aucun contrôle, c'est entre autres en cela que nous défendrons l'importance d'une relation contractuelle établie entre l'État et le secteur privé. La Banque Mondiale indique dans son rapport que "la modernité est un processus de renouvellement des normes et il n'y a pas "une" mais "des" modernités", (...) il ne s'agit pas de choisir l'un au détriment de l'autre, seulement de contrer ce qui peut freiner

⁴⁸ Groupe de la Banque Mondiale, (2019), aperçu général du rapport *Ambitions et Aspirations d'une région,* un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

les progrès de l'éducation dans ces pays et surtout encourager la préparation des élèves à s'adapter à un monde en mutation".

2- Allier responsabilité de l'État et efficacité du Privé.

Le partenariat entre le secteur public et le secteur privé est donc un moyen pour contrer ce qui peut freiner le développement d'une éducation conciliatrice comme nous avons pu l'évoquer. C'est un facteur d'efficacité, d'amélioration, et une solution pour des États qui manquent de moyens financiers. Avant d'évoquer la relation que les deux secteurs pourraient entretenir dans le cadre d'un partenariat, reprécisons ce que nous entendons par le secteur public et par le secteur privé. Le secteur public peut désigner "l'ensemble des organismes chargés des fonctions économiques et sociales des personnes publiques. Il regroupe ainsi les administrations publiques, mais également les organismes de sécurité sociale et les entreprises publiques. (...) La référence au secteur public permet de désigner l'ensemble des organismes chargés d'activités (...) et soumis à l'influence dominante de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements',⁴⁹. Nous faisons ici référence à l'État le plus souvent, à l'Education Nationale, aux ministères chargés de l'éducation ou en particulier de l'ANCTP. Le secteur privé fait quant à lui référence à toute organisation ou entreprise qui n'est pas gérée par l'État. Dans le secteur de l'éducation, il s'agit par exemple d'organisations non gouvernementales, d'organisations confessionnelles, de syndicats, de sociétés.

À travers une relecture qui prend en compte l'aspect structurel de la scolarisation et préscolarisation, nous observons au cours des dernières décennies que des structures alternatives ont rapidement proliféré, notamment dans le secteur privé. Nous avons évoqué plus tôt dans notre recherche le fait que pendant la période de crise des années 1980, le développement de modèles d'éducation non formels, basés sur des approches rétablissant une proximité entre le système éducatif et l'identité culturelle de la société s'est effectué en réponse aux limites du secteur de l'éducation formelle. Qu'il s'agisse du

⁴⁹ Sébastien Brameret, 2014, "Secteur Public", Dictionnaire d'administration publique.

secteur non-formel ou de l'informel, nous assistons globalement à une mutation des modèles de structures de l'éducation scolaire et préscolaire. Au-delà d'un mouvement presque idéologique qui depuis des années a laissé une place plus importante au secteur privé, il s'agit également d'une évolution de la société et de ses demandes. Autrement dit, la société a naturellement cherché des alternatives pour répondre à ses besoins, comme par exemple, en éducation religieuse. Le secteur a reçu un certain succès de la part des familles, pour les raisons évoquées en amont. Néanmoins, ce peut aussi être dû à des choix politiques. Le Maroc par exemple a à un moment donné choisi de laisser le secteur privé se développer, le pays en paye malheureusement les conséquences aujourd'hui car il est compliqué de surmonter la problématique de cette privatisation trop étendue du système scolaire⁵⁰. Au Sénégal, ce sont aussi des choix politiques, qui ont modelé le développement des structures scolaires et préscolaires privées, communautaires et professionnelles. L'émergence de nouvelles structures scolaires alternatives ainsi que celle des échanges de plus en plus nombreux entre gouvernements des pays en développement et organisations, organismes internationaux d'aide financière et technique amèneront petit à petit vers des formes de partenariats entre le public et le privé, pour que la liaison entre les deux existe. Les formes de partenariats que nous souhaitons étudier ici naissent alors. La Banque mondiale pense que "dans les pays en développement, les partenariats se justifient par la demande d'accès à l'éducation, ainsi que par la nécessité d'exploiter les ressources privées lorsque l'État n'est pas en mesure de financer l'Education pour Tous"51. Dans les pays ayant des difficultés en termes d'accès et également de qualité de l'éducation, l'incapacité de l'État à fournir les moyens financiers nécessaires mène le pays à devoir faire appel à des fournisseurs privées, car même si "les États pilotent – et doivent continuer à piloter – les systèmes éducatifs, il est important de reconnaître et comprendre le potentiel du secteur privé et sa contribution considérable à l'offre de services éducatifs"⁵².

⁵⁰ Coalition Marocaine pour l'Education Pour Tous, Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves au Maroc, Global Initiative for Economic Social and Cultural Rights et autres associations, 2015, "Rapport alternatif sur la privatisation de l'éducation au Maro" soumis au groupe de pré-session du Comité des droits économiques sociaux et culturels.

⁵¹ Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation, 2009, "Partenariats Public Privé dans le secteur de l'éducation, rapports sur une enquête".

⁵² Oni Lusk-Stover (Responsable des opérations) et Harry Anthony Patrinos (Spécialiste de la gestion des écoles), Banque Mondiale, 2015, "Secteur privé et développement". Blog Éducation pour tous : le rôle du

Une définition simple d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre de l'éducation scolaire ou préscolaire pourrait être la suivante ; selon la Commission Européenne, c'est un "transfert au secteur privé de projets d'investissements traditionnellement exécutés ou financés par le secteur public"53. Il est vrai que ce type de collaboration n'est pas inédite, inconnue. Dans certains pays en développement les accords entre l'autorité publique et le secteur privé existaient déjà avant l'apparition officielle de ces partenariats. Nous avons pu évoquer le fait que l'intervention d'ONG, d'aide au développement ou même de communautés confessionnelles a déjà vu le jour dans l'optique de combler le travail du secteur public, sans forcément travailler avec. Il est vrai que "l'ampleur des financements investis, des déficits cumulés, des endettements, et les médiocres résultats enregistrés dans nombre de pays en développement rend difficile le seul recours au financement et à la gestion publics pour répondre aux besoins toujours plus élevés du secteur"54. Cependant, ces dernières années ont vu l'émergence d'un autre type de projet, "combler le travail du secteur public" ne se ferait plus dans une perspective à sens unique, mais dans un travail collaboratif uni, dans le but de relever les défis auxquels le système éducatif doit faire face. Sous différentes formes, le partenariat entre le secteur public et le secteur privé est un échange de bénéfices dans un but commun. Cela peut se présenter le plus souvent par la "gestion privée" des écoles publiques, des écoles que l'on nomme contractuelles, très présentes en France par exemple. Il peut s'agir aussi de "sous-traitance" de services éducatifs c'est à dire par l'apport en fournitures, manuels, matériel ou également dans l'élaboration de programmes et d'inspection. La collaboration avec le privé peut également se faire à travers la sous-traitance des services "non pédagogiques" comme celui des transports, ou des repas.

L'intérêt de bénéficier de l'intervention du secteur privé dans le secteur public est dans un premier temps celui de l'efficacité. De plus, elle permet d'introduire de la concurrence et par conséquence, une certaine stimulation du secteur. Il s'agirait donc presque d'une alliance entre intérêts politiques et intérêts économiques. "La performance

secteur privé. <u>https://blog.secteur-prive-developpement.fr/2015/04/06/education-pour-tous-le-role-du-secteur-prive/</u> Page consultée le 30/05/2022.

Définition donnée par la Commission européenne, dans Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation, 2009, *Partenariats Public Privé dans le secteur de l'éducation, rapports sur une enquête.*

⁵⁴ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

d'un pays au sein de l'économie mondiale est sérieusement mise en danger par les fonds souvent limités mis à disposition de son système éducatif^{9,55}. Le secteur privé peut permettre et d'étendre les ressources financières prévues pour l'éducation et de "compléter les capacités des institutions publiques pour absorber une demande croissante^{9,56}. Le secteur privé apporte des compétences qui ne sont peut-être pas assez développées dans le secteur public, l'important est alors que cette relation soit basée sur l'échange et sur une stimulation mutuelle. Autrement dit, même si chaque rôle est défini dans un partenariat, l'intervention du privé ne doit pas "empêcher" le public d'être compétent, à l'inverse le secteur public ne doit pas être dans l'optique de se reposer sur les compétences du secteur privé. Cela est d'autant plus valable dans un pays en développement touché par des problématiques de manque de main d'œuvre ou surtout, dans le cadre de l'éducation, par la fuite des cerveaux ou un désintérêt des enseignants ou d'autres parties prenantes.

Cette alliance ne se révèle pas uniquement bénéfique pour le secteur public, dans le cadre d'un accord contractuel, d'un travail à l'unisson, c'est une relation d'inter-utilité. La relation étant sur la base de la réciprocité, le secteur public a lui aussi quelque chose à apporter au secteur privé. Coordination, communication, contrôle, responsabilisation et supervision, le rôle du secteur public est essentiellement de définir et contrôler les priorités, les objectifs en termes d'éducation qu'elle soit préscolaire comme scolaire. L'État se doit de mettre en place un contrat qui motivera le secteur privé à améliorer l'éducation des jeunes enfants, il doit montrer sa détermination à investir dans le développement, de la petite enfance en l'occurrence, par la réalisation cadrée de ces partenariats. Il est vrai que la principale justification donnée par un État d'en venir à fonctionner par partenariat est la nécessité d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation dès les premières années de l'enfant. Les objectifs des partenariats sont ceux que l'on recherche au cœur de notre analyse pour améliorer l'éducation préscolaire : "l'élargissement de l'accès", "augmenter les moyens d'intervention des acteurs",

⁵⁵ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

⁵⁶ Oni Lusk-Stover (Responsable des opérations) et Harry Anthony Patrinos (Spécialiste de la gestion des écoles), Banque Mondiale, 2015, "Secteur privé et développement". Blog Éducation pour tous : le rôle du secteur privé. https://blog.secteur-prive-developpement.fr/2015/04/06/education-pour-tous-le-role-du-secteur-prive/ Page consultée le 30/05/2022.

"finançant des programmes de santé et de nutrition promouvant", "amélioration de la gestion de l'éducation"57. Le partenariat est une stratégie majeure au cœur de laquelle l'État se doit de créer un environnement propice en partageant "la responsabilité, les coûts, la prise de décision et le pouvoir avec tous les partenaires"58. Par ailleurs, nous l'avions abordé dans notre recherche, le "faire faire" et le "faire ensemble" semblent être potentiellement opposables. Cependant, après réflexion, le "faire ensemble" se traduit forcement par un "faire faire" dans le sens où le partage des responsabilités et engagements comprend comme une "mission" donnée par l'État à d'autres parties prenantes, le secteur public devant être coordinateur. Dans ces partenariats, les deux secteurs ensemble permettent d'établir les bases pour un apprentissage efficace, d'améliorer le contenu des apprentissages, d'encourager également une meilleure gestion de l'enseignement. D'une certaine façon, allier le secteur privé au secteur public permet de limiter la corruption dans l'éducation. Autrement dit, elle limite, par l'action unie et collaborative, une liberté que pourrait prendre le secteur privé. La corruption dans le système éducatif s'est déjà développée de façon conséquente dans les pays faisant face à d'importants défis dans le secteur de l'éducation. La multiplication des structures a fait naître une sorte de "marché" de l'éducation, qui mène à cette corruption. Celle-ci peut par exemple se traduire par l'obtention d'un diplôme seulement en échange d'une somme d'argent, en cela un élève peut obtenir un niveau d'étude reconnu simplement en payant une école, un enseignant, mais sans bénéficier d'un réel apprentissage. Cela est peut-être moins valable pour l'éducation préscolaire, cependant, le regard "contrôlé" porté par le secteur public sur le secteur privé est tout de même bénéfique. Si un des rôles clefs de la participation du public est alors celui du contrôle, c'est également parce que l'intervention des ONG, d'acteurs extérieurs a pu laisser la liberté aux écoles de disposer d'elles-mêmes en bénéficiant d'aides, et de se développer dans l'ombre du contrôle étatique. "Si les États demeurent les principaux responsables en matière d'éducation, des agents privés, des maîtres religieux, des associations et autres ONG, ou encore les bailleurs de fonds (...)

⁻

⁵⁷ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

⁵⁸ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

ont pris place sur le « marché » de l'offre scolaire."⁵⁹. Ceci est un phénomène valable pour tout le continent, et même au-delà, dans toute société où la part du religieux est forte, où elle a de l'importance dans la culture, le mode de vie, le quotidien et donc dans l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge. La multiplication des établissements non déclarés, qui ne sont pas recensées, juridiquement régularisés, rend d'autant plus nécessaires les partenariats dont la capacité est cette possibilité de contrôle. En multipliant cette offre nouvelle holistique en harmonie avec la société et sa culture, on crée de la concurrence, on se positionne à l'encontre du développement des structures privées freinant l'évolution positive de l'éducation. C'est ici que se situe l'importance du contrôle et d'un cadre dans l'établissement de partenariats. Ces derniers permettraient aussi de contrer l'hétérogénéité géographique qui renforce l'inégalité au sein du pays.

Le Colloque de Kolda (1993) et le Colloque de Saint-Louis (1995) organisés par le gouvernement sénégalais dans le but d'une nouvelle politique éducative ont permis la réflexion sur les orientations à prendre pour le renforcement de l'accès de l'éducation mais également pour "la gestion concertée du secteur, l'harmonisation des interventions, l'ouverture vers des modèles alternatifs pour l'éducation de base" 60. La Case des Tout-Petits est encore une fois un exemple à ce point de notre recherche, car elle correspond également aux critères d'un enseignement géré par un partenariat, par une collaboration multipartite. Les États, les partenaires ont également compris qu'ils devaient s'inscrire dans une approche holistique qui exige l'implication et la coordination de tous les acteurs. D'autant plus que l'évolution du champ scolaire et l'influence des systèmes publics et privés agissent, ensemble ou séparément, sur la structuration sociale, c'est une relation d'interaction réciproque, à double sens. L'espoir du système éducatif pour les pays en développement dans notre monde globalisé peut se situer dans ce système de partenariat mettant en relation le système public, le système privé, et répondant aux demandes de la société.

⁵⁹ Étienne Gérard, 1999, "Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique. Réflexions sur des cas d'écoles maliens et burkinabés". *Politique africaine*, Ed. Karthala.

⁶⁰ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

3- La collaboration de tous les acteurs de l'éducation au cœur d'un monde en plein mouvement et interconnecté.

Le partenariat public-privé est avant tout un multi-partenariat qui implique de nombreux acteurs ; le secteur public s'associe au privé, mais également à la société civile. Dialogue, coordination, responsabilisation, sont les trois mots clefs de cet accord multipartite. Le but est de concilier dès le plus jeune âge Tradition et Modernité, de créer un pont entre l'identité culturelle dans laquelle l'enfant nait et les apprentissages attachés à l'ouverture sur la modernité. En ce sens, impliquer l'ensemble des parties qui interagirons avec l'espace d'éducation de l'enfant est indispensable pour améliorer l'offre éducative et adapter la scolarisation à la logique sociale⁶¹.

Dès les années 1980-90, dans le cadre de l'évolution du secteur non-formel, on observe une ouverture de l'éducation à de nouvelles parties prenantes. Cette ouverture s'opèrera également dans le secteur public avec l'apparition des structures partenariales comme les Cases des Tout-Petits. ONG, agences de développement, parents, syndicats, associations, collectivités dans leur ensemble et enseignants ; ces nouveaux acteurs sont devenus au fil du temps des partenaires "techniques" et "financiers" indispensables. Ce sont aussi des institutions internationales telles que la Banque Mondiale qui peuvent s'impliquer, l'Organisation des Nations Unies (ONU) à travers l'UNESCO, les Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ou encore l'Union Européenne. Si le Forum Mondial de l'Éducation de Dakar en 2000 envisageait déjà de soutenir l'approche d'un partenariat avec les communautés, cela signifie qu'en plus d'introduire divers acteurs publics et privés, la société civile est elle aussi impliquée. En réalité, l'investissement de ceux que l'on considère maintenant comme partenaires n'est pas nouveau, il a toujours existé des communautés dévouées, des parents et des ONG qui qui s'impliquent et agissent pour l'éducation. Le but de ce partenariat est alors d'amener beaucoup plus de coordination, de compromis, de dialogue pour de meilleurs objectifs. "Le gouvernement doit créer les conditions nécessaires pour que les ressources humaines, financières,

⁶¹ Étienne Gérard, 1999, "Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique. Réflexions sur des cas d'écoles maliens et burkinabés". *Politique africaine*, Ed. Karthala.

matérielles disponibles chez les acteurs privés, les collectivités locales, les communautés et les corps religieux puissent être librement investis dans l'éducation". ⁶²

L'organisation et le fonctionnement des multi partenariats doivent être basés sur l'idée de délimiter les zones d'interventions tout en mettant en synergie les actions. Afin de référencer les normes et de régir les interventions des partenaires du secteur, une Charte du partenariat de l'éducation et de la formation a également été mise en place. Qu'il s'agisse du secteur non-formel comme du formel, la mise en œuvre des multipartenariats se fonde sur une concertation, une mobilisation collective pour une optimisation des ressources⁶³. Ce fonctionnement comprend une répartition claire des rôles, la responsabilisation se fait de manière progressive et décentralisée. Cette décentralisation du pouvoir vers le niveau local est la cause de l'implication et la pleine participation des communautés au développement de l'éducation préscolaire et scolaire, elle est synonyme d'autonomie et de responsabilité. Par exemple, "l'implication des parents (...) a des effets positifs sur l'acquisition de connaissances, sur la motivation des enseignants et sur l'assiduité des élèves"64. Au Sénégal, un ensemble de structures a été mis en place pour gérer les partenariats dans le système de l'éducation. Par exemple, nous pouvons trouver un Comité d'éducation et de formation au niveau local, départemental, régional, national et supérieur, un Comité ou Conseil de Gestion chargés dans chaque école de concevoir, d'exécuter et évaluer projets de l'école ou d'établissement. L'ensemble est ainsi impliqué, avec l'appui de l'Education Nationale, dans le processus de réflexion et d'élaboration des projets éducatifs, et l'État met à disposition les moyens nécessaires, grâce aux partenaires financiers. Cette responsabilité est partagée mais également réciproque, le travail est fait de façon collective. Les Cases des Tout-Petits peuvent encore une fois être inclues dans cette définition. Un partenariat signifie, au-delà

-

⁶² Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

⁶³ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

⁶⁴ Oni Lusk-Stover (Responsable des opérations) et Harry Anthony Patrinos (Spécialiste de la gestion des écoles), Banque Mondiale, 2015, "Secteur privé et développement". Blog Éducation pour tous : le rôle du secteur privé. https://blog.secteur-prive-developpement.fr/2015/04/06/education-pour-tous-le-role-du-secteur-prive/ Page consultée le 30/05/2022.

d'une action collective, un but commun. Il ne nait pas de façon spontanée et rapide mais nécessite un réel engagement durable et fort.

A l'issue de cette recherche, nous avons pu comprendre le fait qu'à travers l'investissement dans l'éducation préscolaire dans une approche holistique conciliant tradition et modernité, cet engagement de l'ensemble des partenariats serait de faire correspondre l'offre scolaire aux "logiques sociales locales" 65, le milieu scolaire renvoyant toujours au milieu social. Étienne Gérard soutient par exemple que "la détérioration des systèmes scolaires publics n'est pas seule responsable de (la) scolarisation en établissements confessionnels : l'islamisation accrue de certaines sociétés joue également un rôle important, au titre sociocentrique d'imposition d'une culture particulière et au titre de facteur d'intégration (...)". De plus, même s'il existe certes des chartes universelles dévoués à l'éducation et son droit, selon lui "la scolarisation n'est pas universellement instituée". En ce sens, il y a parfois des endroits où il n'y a pas d'ancrage de la "culture scolaire". C'est pourquoi il est important de développer des structures aux nouvelles perspectives qui sont beaucoup plus attentives à ce que demande la société en question, tout en faisant corréler cela avec un encadrement nécessaire à la qualité, l'efficience et la pérennité de l'offre préscolaire. E. Gérard met en lien une triple dimension: "l'institutionnalisation relative de la culture scolaire, la diversification des demandes d'éducation (et) la complexification des rapports entre champ scolaire et espace social". C'est cette triple dimension qui nécessite une préscolarisation dans un cadre multi partenarial prévoyant d'offrir à l'enfant la possibilité de "préserver un certain partage des savoirs et des pouvoirs, défendre une identité, (...) s'adapter à une évolution accusée par la transformation du champ des savoirs". Il doit permettre la diffusion d'une conscience de la culture scolaire et en particulier préscolaire, ce que nous défendons au cœur de notre étude.

Le monde nécessite de faire interagir et de responsabiliser de plus en plus la diversité d'acteurs qui sont susceptibles de s'impliquer dans les projets de développement, ceci est valable dans une perspective globale de tous les défis auxquels nous pouvons faire face. De plus, les acteurs eux-mêmes se multiplient, la sphère

⁶⁵ Étienne Gérard, 1999, "Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique. Réflexions sur des cas d'écoles maliens et burkinabés". *Politique africaine*, Ed. Karthala.

politique n'est plus la seule sphère de pouvoir ayant comme capacité et but d'agir dans les systèmes comme celui de l'éducation. Sans évoquer un trop large champ d'étude comme celui de la nécessité de responsabiliser de manière coordonné gouvernements, ONG ou Sociétés Transnationales (STN) au niveau mondial⁶⁶, la dynamique est exactement la même quand il s'agit de développer des partenariats dans le milieu éducatif préscolaire dans un pays en développement comme le Sénégal. Cette façon de procéder permet d'améliorer le système éducatif dans son entièreté ; pour les élèves, pour les programmes et pour la société car une fois les communautés impliquées dans l'éducation de leur enfant, sous accord contractuel, elles entretiennent et introduisent de façon durable, même dans les espaces de la société les plus "isolés", la conscience et l'importance de cette préscolarisation, de la culture scolaire. Ces partenariats témoignent d'une volonté, d'un engagement réel envers une meilleure gestion, une meilleure gouvernance de l'éducation⁶⁷. Associer le dialogue politique, l'implication de la société civile, et la responsabilisation étatique à l'efficacité et l'efficience des secteurs privés est une solution qui pourrait réellement s'étendre au-delà du continent africain, jusque dans d'autres régions et pays en développement faisant face aux mêmes enjeux. Le Sénégal possède des bases porteuses d'espoir pour l'avenir, ces solutions doivent également se développer de façon plus homogène dans le pays, le défi démographique accentuant l'urgence des projets.

L'objectif fut encore une fois ici de démontrer que le Sénégal est le "bon élève" de sa région. La multiplication de ces partenariats permet la construction d'infrastructures, et l'ouverture de nouvelles classes. Cela permet en de réduire les effectifs dans les classes existantes. Valable dans la préscolarisation mais également dans les autres niveaux, elle (la multiplication) agit de façon logique sur l'amélioration de l'offre éducative dans son contenu et son efficacité. Le développement de ces partenariats induit une meilleure implication de la société, des communautés dans l'éducation préscolaire, il soulève l'enjeu entre tradition et modernité et en cela relève d'une problématique très actuelle, indispensable dans le contexte de la mondialisation. Même s'il existe diverses formes de partenariats, l'issue de quelques années d'expérimentation

-

⁶⁶ Mireille Delmas Marty, 2020, "Une boussole des possibles, Gouvernance Mondiale et Humanismes Juridiques", Collège de France.

⁶⁷ Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, Dialogue politique et éducation, expériences africaines et portugaises numéro 137, pages 9 à 96.

montre des résultats positifs, la Case des Tout-Petits restera le meilleur exemple que l'on puisse faire. Le "faire faire" nécessite d'avancer ensemble dans un but commun, il nécessite une définition claire des objectifs et des responsabilités de chacun, une confiance en l'action collective et une implication accrue dans son rôle, destiné aux plus jeunes enfants du pays. Les partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la société civile sont un compromis et doivent exister dès l'implantation des structures préscolaires. S'il est "impossible" d'empêcher le développement des structures purement basées sur une éducation isolatrice et problématique, les multi-partenariats permettent d'y faire face en multipliant et améliorant l'offre initialement prévue par le secteur public uniquement. "C'est le partenariat qui fait bouger le monde" en utilisant la force financière et d'efficacité du privé, la responsabilité de l'État, et surtout l'implication des communautés, en particulier des zones défavorisées, représentatives d'un pays en développement. À travers cela, il est possible réussir à créer un lien entre l'universalité des droits de l'éducation dès le plus jeune âge et l'identité propre de l'enfant, il est possible de réussir à créer la modernité sénégalaise ; cette conciliation que nous recherchons.

⁶⁸ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

Conclusion

Au cœur de cette recherche, nous avions choisi de développer la problématique en trois points : 1/1'approche holistique de la préscolarisation en tant que solution durable, 2/ la nécessité d'envisager une relation différente entre les secteurs public et privé de l'éducation, 3/ admettre que l'investissement dans la préscolarisation est source de modernité sénégalaise. Les réponses apportées sont les suivantes. Tout d'abord, l'approche holistique de la préscolarisation est une solution effective et durable pour améliorer le fonctionnement de l'éducation dans un pays comme le Sénégal. Cette approche est une solution tant elle permet d'aborder un défi primordial dans sa globalité, implique l'ensemble des intervenants et permet l'ancrage de la culture scolaire et préscolaire dans les communautés des zones les plus défavorisées. Si le secteur public de l'éducation et le secteur privé présentent certaines failles lorsqu'ils travaillent de manière isolée, les rassembler dans un travail uni basé sur la réciprocité et dans un objectif commun se révèle être aussi une solution pérenne et bénéfique à l'ensemble du système. C'est en coordonnant les forces de chacun que le Sénégal peut offrir une éducation préscolaire de meilleure qualité, plus accessible et donc plus proche de l'égalité des chances. Enfin, l'investissement global tel que nous l'avons décrit et défendu dans la préscolarisation au Sénégal permet d'établir une base éducative solide à la société civile de demain, tant il donne un nouveau souffle dont le pays (et la région) a besoin. Ce souffle est celui d'un pays attaché à ses valeurs cherchant à imposer sa propre identité aux yeux du monde globalisé. C'est en cela que l'investissement global intégré dans la préscolarisation est porteur d'une modernité indispensable et propre au pays.

Ce travail fut à la recherche d'une conciliation entre les efforts fournis par le Sénégal et les défis encore présents, entre les décisions politiques et l'action concrète diffuse sur le territoire, entre la décentralisation et la coordination. Entre la tradition et la modernité, il fut à la recherche d'une conciliation de tout élément favorable au développement du pays. Il est tout de même judicieux d'admettre que, même si nous avons défendu le Sénégal comme un pays "modèle" pour le continent africain tant ses

efforts fournis montrent un intérêt pour l'éducation de sa société et en particulier des plus jeunes, de nombreux enfants sont encore déscolarisés. La principale raison en est le niveau de l'offre insuffisant et sa mauvaise répartition sur le territoire. Si ces deux défis venaient à être résolus, notre défense de l'approche holistique de l'éducation préscolaire ou même scolaire comme solution pérenne prendrait alors tout son sens.

Nous sommes conscients que la défense de l'approche holistique de l'éducation préscolaire comme conciliation n'est pas la seule solution valable, la solution "miracle" pour résoudre tout défi qui compose la problématique de l'éducation au Sénégal ou de tout autre pays en développement. Au cours de cet écrit, nous avons relevé progressivement des questions, des enjeux qui se trouvent être plus complexes que ce que nous pouvions penser en entreprenant la recherche. Par exemple, la question de la tension entre tradition et modernité soulève de nombreux enjeux qui nécessitent forcément, à un moment donné, un changement de mentalité. Si l'investissement dans la petite enfance à travers l'approche que nous avons soutenue est un signe d'espoir concret pour l'amélioration de l'éducation dans le pays, la multiplication des partenariats permettant entre autres d'allier efficacité du privé et contrôle de l'État ne peut prendre une direction positive si et seulement si la demande de la part de la société civile reste en corrélation avec ce type de projet. Autrement dit, dans une dynamique telle voulant améliorer le système éducatif, il existe toujours une part d'incertitude, une part "non contrôlée", qui est celle de la volonté, de la demande de la société civile intrinsèquement liée à la fois à un espace et à un temps donné.

La région d'Afrique de l'Ouest présente en ce moment une situation qui pourrait accentuer la tension, le tiraillement entre la tradition et la modernité. L'ouverture du champ d'étude de cette recherche à la région d'Afrique de l'Ouest mettrait d'autant plus en lumière cette problématique dans des pays comme le Mali ou le Burkina-Faso (qui se trouvent être les exemples les plus pertinents). L'éducation organisée et gérée par les systèmes communautaires peut parfois être touchée par les discours des groupes religieux puissants présents dans la région. De grands leaders religieux véhiculent des discours fédérateurs qui souvent orientent la société civile. C'est un élément qui peut influencer les structures, scolaires comme préscolaires, qui sont de l'ordre du privé, confessionnel, communautaire. Cette façon d'organiser la société peut en effet tourner l'éducation des enfants vers la tradition au détriment de la modernité. Nous pourrions citer des

personnalités telles que Bouyé Haïdara dit Chérif Nioro au Mali par exemple dont la puissance et le leadership ont la capacité d'influencer fortement les choix des communautés. L'étude de ce rayon spécifique de notre champ de recherche pourrait être d'autant plus développée que la problématique est très actuelle.

Contraints de restreindre notre écriture, l'importance sera donnée, en ces mots de fin de recherche, à la question du temps, meilleur allié des défis du développement comme celui de l'éducation au Sénégal. Malgré l'urgence qu'impose le défi démographique au continent et cette part incontrôlée provenant des choix de la société civile, le proverbe africain "à tambour égal, danses différentes" s'associe parfaitement à la dynamique nécessaire que prend l'investissement dans l'éducation au sein de cette région d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique dans son ensemble ; à travers sa gouvernance politique dédiée à l'éducation, chaque État concerné construit, dans un but commun finalement, son propre chemin.

⁶⁹ Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

Bibliographie

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, "indicateurs socio-démographiques", http://www.ansd.sn/, page consultée le 05/04/2022.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, République du Sénégal, 2021, "Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal, Quatrième semestre 2020".

Agence Nationale de la Case des Tout-Petits, 2007, "Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance au Sénégal", Global database on the Implementation of Nutrition Action (GINA) de l'Organisation Mondiale de la Santé. https://extranet.who.int/nutrition/gina/fr/node/40744.

Agence Nationale de la Démographie et de la Statistique, 2020, rapport "Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018".

Alioune Diouf, Moussa Mbaye, Yann Nachtman, 2001, "L'éducation Non Formelle Au Sénégal : description, évaluation et perspectives ; synthèse". Publié par UNESCO Regional Office for Education in Africa, Dakar.

Amartya Sen, 2003, "Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté", Paris, Édition Odile Jacob.

Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée, Dialogue politique et éducation, expériences africaines et portugaises numéro 137, pages 9 à 96.

Coalition Marocaine pour l'Education Pour Tous, Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves au Maroc, Global Initiative for Economic Social and Cultural Rights et autres associations, 2015, "Rapport alternatif sur la privatisation de l'éducation au Maro" soumis au groupe de pré-session du Comité des droits économiques sociaux et culturels.

Denis Clerc et Michel Dollé, 2018, "Investir dans la petite enfance, une clef pour l'égalité des chances". Études, Société d'édition de Revues, pages 45 à 56.

Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2020, "La démographie de l'Afrique subsharienne au XXIème siècle, Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050." Population, Ined Editions, n° 75, pages 169 à 295.

Emily Vargas-Baron, ADEA, UNICEF, UNESCO, 2005, "Planification des politiques pour le Développement de la Petite Enfance : Lignes directrices pour l'action".

Étienne Gérard, 1999, "Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique. Réflexions sur des cas d'écoles maliens et burkinabés". Politique africaine, Ed. Karthala.

Godefroy Noah Onana, "Tradition et modernité, quel modèle pour l'Afrique ? Une étude du concept tradition dans ses rapports avec la modernité des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine". Thèse défendue à l'Université de Paris-est Créteil en 2012.

Groupe de la Banque Mondiale, 2019, aperçu général du rapport "Ambitions et Aspirations d'une région, un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen Orient et en Afrique du Nord".

Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation, 2009, "Partenariats Public Privé dans le secteur de l'éducation, rapports sur une enquête".

James Keckman et Tim Kautz, 2013, "Fostering and Measuring Skills: Interventions That Improve Character and Cognition", working paper pour National Bureau of Economic Research.

Jean-Émile Charlier, 2004, "Les école au Sénégal : de l'enseignement officiel au daara, les modèles et leurs répliques". I- Occurrences théoriques et usages sociopolitiques du public et du privé dans Dossier : Écoles publiques, écoles privées au "Sud" : usages pluriels, frontières incertaines.

John F. May, 2017, "L'Afrique face à sa démographie", Jeune Afrique, publié le 9 août. https://www.jeuneafrique.com/464852/societe/lafrique-face-a-sa-demographie/.

Karin A. L. Hyde et Margaret N. Kabiru, Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance dans l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique, 2006, "Le développement de la petite enfance : une stratégie importante pour améliorer les résultats de l'éducation".

Malick Ndiaye, Bureau international d'éducation de l'UNESCO, 2006, "Les partenariats dans le système d'éducation sénégalais", Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée ; Dialogue politique et éducation, expériences africaines.

Ministère de l'Education nationale du Sénégal, Direction de la planification et de la réforme de l'éducation, 2018, "Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE)."

Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, Institut national d'Étude et d'Action pour le Développement de l'Éducation (INEADE), 2000, "Étude pour le développement de la petite enfance au Sénégal".

Ministère français des solidarités et de la santé de France, 2019, "Les 1000 premiers jours, là où tout commence". https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/. Page consultée le 10/05/2022.

Mireille Delmas Marty, 2020, "Une boussole des possibles, Gouvernance Mondiale et Humanismes Juridiques", Collège de France.

Olivier Liffran, 2017, "Natalité africaine : le démographe burkinabè Jean-François Kobiané répond à Emmanuel Macron". Jeune Afrique, publié le 14 juillet. https://www.jeuneafrique.com/457519/societe/natalite-africaine-demographe-burkinabe-jean-françois-kobiane-repond-a-emmanuel-macron/.

Oni Lusk-Stover (Responsable des opérations) et Harry Anthony Patrinos (Spécialiste de la gestion des écoles), Banque Mondiale, 2015, "Secteur privé et développement". Blog Éducation pour tous : le rôle du secteur privé. https://blog.secteur-privé/, Page consultée le 30/05/2022.

Pépin Faye, 2014, "De l'éducation préscolaire au Sénégal", Editions Publibook, 112 pages.

République du Sénégal, Comité Intersectoriel présidé par le Premier Ministre, composé de l'ensemble des départements sectoriels, des Partenaires Techniques et Financiers et des ONG, avec l'appui d'UNICEF, 2013, "Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant".

Sébastien Brameret, 2014, "Secteur Public", Dictionnaire d'administration publique.

Sophie Turpin Bassama, 2010, "La case des tout-petits au Sénégal", Revue internationale d'éducation de Sèvres n°53 ; Qualité, équité et diversité dans le préscolaire. Ed. Centre international d'études pédagogiques.

Sylvie Rayna, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 2002, "La mise en oeuvre de la politique integrée de la Petite Enfance au Sénégal". Publication par l'UNESCO. N°2 de la Série sur la politique de la Petite enfance et de la famille.

UN Women, 2021, "Investir dans l'éducation préscolaire universelle au Sénégal : effets sur la création d'emploi et les recettes fiscales", Policy Brief. https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/09/education-prescolaire---sn.